DOSSIER

Une série de publications
de l'Union syndicale suisse

Dossier N° 139

Photo : © torwai / istockphoto.com

Simplement essentiel : le service public dans la crise. Bilan et perspectives.

Juin 2020
Dore Heim

SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch

Sommaire

Introduction 5

Service public, idée neuve ... 5

Crise et fédéralisme : Organisation et financement du service public en temps de crise 6

Stabilité de l'approvisionnement de base ... 6
De nombreux domaines affichent des surcoûts ... 6
Baisse générale des revenus ... 7
Importance systémique du service public ... 7
Assez de moyens pour la prévention aussi ... 7
Maintenir l'accès garanti à tous ... 8
L'approvisionnement sur tout le territoire n'est pas valable partout ... 9
Responsabilité inégale en matière de réglementation et de financement ... 10
Des finances publiques plus que saines ... 10
Remédier au sous-approvisionnement et s'en préserver ... 12

Les transports publics : Indispensables, ils nous rapprochent et sont ancrés dans l'ADN helvétique 13

Les gestions de système portent leurs fruits ... 13
La confiance dans le transport des marchandises prévient les pénuries ... 13
Le partenariat social a fait ses preuves pendant la crise ... 13
Les divergences sur les interdictions déstabilisent ... 14
Des pertes de revenus colossales ... 14
Malgré leur fiabilité : la confiance dans les TP fortement mise à mal ... 15
Changement climatique : les TP font partie de la solution ... 15
Perspectives et revendications ... 15

Les crèches et garderies menacées dans leur existence 17

Taux d'approvisionnement et besoins ... 17
Qui paie ? ... 18
L'accueil extrafamilial des enfants, grand oublié de la politique ... 19
Les conséquences de la pandémie de coronavirus et les revendications ... 19

La logistique au cœur de l'événement 21

Bref dérapage ... 21
Coopérations simples – degrés d'atteinte différents ... 22
Too connecting to fail ... 22
La logistique de demain ... 22
Les garde-fous du législateur ! ... 23

La culture sous l'emprise de la pandémie 24

Tout est en suspens malgré l'aide étatique ... 24
« Tout ça a quelque chose de bon : tout le monde reconnaît maintenant que la culture est essentielle ! » ... 26
Le domaine oublié de l'enseignement musical ... 27

Appel : assurons la survie de la culture ! 27
Les médias entre ambitions idéales et réalités matérielles : le paradoxe de la crise du coronavirus 28
Situation paradoxale : davantage d'utilisateurs et d'utilisatrices - moins de revenus publicitaires 28
Aide d'urgence pour les médias et les professionnels des médias comme transition 29
Paquet de mesures pour la promotion des médias au 1.1.2021 29
L'agence de presse Keystone ATS 30
Le service public audiovisuel en crise 30
Exigences syndicales concernant les médias et les professionnel-le-s des médias 31
La revalorisation des professions de la santé est essentielle pour un service public fort 32
Pas de retour à la normale mais reconnaître enfin pleinement le personnel de santé 32
La politique doit mettre la main à la pâte pour le financement du système de santé 33
Le temps de plusieurs réformes est arrivé 34
Invisible, l'administration sous haute pression 35
Conclusion : dans la crise, après la crise, avant la prochaine crise 37

Introduction

Service public, idée neuve
Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

A la fin du siècle passé, au moment où les lois de libéralisation du marché de la poste et des télécommunications sont entrées en vigueur, une immense affiche publicitaire a été diffusée dans toutes les régions de Suisse par les nouveaux opérateurs privés de télécommunication. Elle montrait trois ou quatre images de la même autoroute et présentait ce fier slogan : « fin du télécommunisme ».

Cette publicité disait tout de la grande escroquerie intellectuelle que le projet néolibéral mettait en œuvre pour éliminer l'idée même de service public.

D'abord évidemment, il y avait l'assimilation entre service public et communisme. Que nos services publics suisses aient été développés par des gouvernements bourgeois, dans un régime démocratique, qui plus est de démocratie directe, ne perturbait pas cette opération de propagande. Les CFF par exemple ont été créés en 1898 comme entreprise de service public en régime de monopole par une votation populaire. Plus de deux tiers des votants avaient approuvé la fin du régime marchand si inefficace et coûteux.

L'histoire de notre pays, qui n'est sûrement pas communiste, montre que c'est grâce à la logique du monopole confié à une entreprise publique et placée sous contrôle démocratique que la modernisation et l'égalité des chances se sont développées. Education, électricité, téléphone, transports publics, accès à la santé, ces ressources décisives pour l'émancipation et le progrès ont pu être diffusés partout et pour tous, avec des coûts d'investissement et de fonctionnement maîtrisés et supportables, grâce à cette logique. Elle comprenait quelque chose d'irremplaçable et qui manquait justement au communisme : la démocratie, à savoir la liberté pour le public, les associations et les medias de dire ce qui ne va pas et l'existence d'autorités démocratiquement légitimées pour exercer un contrôle. Ce n'est pas une petite différence.

Ensuite, on voulait imposer l'idée que la liberté de choix entre opérateurs était forcément un progrès et devait s'imposer partout, même jusqu'à l'absurde. Dans ce sens, l'affiche était caricaturale. En illustrant la liberté de choix d'un opérateur téléphonique par la liberté de choisir entre quatre autoroutes identiques, elle montrait pourtant le ridicule de cette liberté de choix introduite dans tous les secteurs. Si quelqu'un venait proposer que pour faire les 100 kilomètres entre Berne et Zurich, il faudrait avoir le choix entre quatre autoroutes concurrentes pour que l'émulation et la concurrence améliorent la qualité du bitume et des panneaux de signalisation, tout le monde trouverait cela, à juste titre, délirant. C'est pourtant ce qu'on a fait en imposant par la loi une concurrence entre les réseaux de téléphonie mobile…

En ce début des années 20 du troisième millénaire, où de gigantesques monopoles multinationaux privés accumulent et commercialisent des données intimes sur chacun d'entre nous, les anciens et modestes monopoles publics contrôlés démocratiquement paraissent a posteriori comme un horizon de liberté et de sobriété souhaitable. De même, la logique de concurrence et de profit imposée à la santé paraît bien inefficace quand survient une pandémie qui met en évidence combien la coopération, l'égalité d'accès et le désintéressement de la recherche sont des valeurs précieuses, aussi pour une économie prospère.

Le temps du service public est revenu. Il prend la forme d'une idée neuve à réhabiliter et à refonder, dans le respect de ses principes fondamentaux, qui sont aussi ceux d'une société humaine et juste.

Crise et fédéralisme : Organisation et financement du service public en temps de crise

Reto Wyss, USS

La propagation rapide du nouveau coronavirus au début de l'année a conduit en peu de temps presque tous les gouvernements du monde à prendre des mesures temporaires qui ont provoqué un arrêt partiel ou complet de la vie économique. Des lieux de productions ont cessé toute activité ou ont fonctionné à un régime réduit pour ne plus fournir que les biens essentiels. Les services ont connu un sort semblable. Restaurants, salons de coiffure, studios de cinéma : ils ont tous été contraints de fermer leurs portes. Ce qui ne s'est pas arrêté par contre, c'est le service public, c'est-à-dire l'approvisionnement de base de la population de tout le pays en prestations indispensables : il a fallu que les bus et les trains continuent de circuler (bien qu'à une cadence réduite), que les déchets soient ramassés, qu'Internet fonctionne et que la livraison des envois par colis – qui a explosé – soit assurée. Mais c'est sans conteste le système de santé qui a été l'élément-clé pour surmonter cette crise

Stabilité de l'approvisionnement de base

Après cette première phase de la pandémie, on peut constater que l'approvisionnement de base nécessaire a pu être assuré en tout temps dans la plupart des domaines et que l'effondrement du système n'a pas eu lieu. Raison principale : tout d'abord, le service public est resté en mains publiques dans la plupart des domaines, ou au moins il demeure fortement réglementé. Et ce, en dépit de plusieurs décennies d'attaques et de démantèlements venant de la droite, d'une concurrence accrue et de délocalisations. Sans l'intervention de certains cantons dans la souveraineté de leurs hôpitaux en matière d'organisation (y compris les hôpitaux privés facturant à l'assurance obligatoire des soins), le système de santé n'aurait de loin pas été aussi bien préparé en cas de grosse vague d'infections, au grand dam des personnes à risque. Si les directions de l'instruction publique et les enseignant-e-s n'avaient pas réussi à passer en un temps record et grâce à un engagement considérable à l'enseignement à distance pour l'école obligatoire, les lacunes chez les élèves seraient certainement bien plus graves. Et ce seraient surtout les enfants de parents dont le temps et les ressources sont limités qui en subiraient les conséquences. Enfin, si la Confédération et les entreprises de transports publics n'avaient pas veillé à assurer le mandat de transport même au plus haut de la vague épidémique, le pays aurait vraiment été paralysé, au détriment de tous les travailleurs et travailleuses « d'importance systémique » qui, eux, n'ont jamais pu se retirer dans des bureaux à domicile.

De nombreux domaines affichent des surcoûts

Le service public a montré dans cette période exceptionnelle qu'il était extrêmement solide et réactif. Mais financièrement, la crise a laissé des traces dans l'approvisionnement de base : les coûts ont grimpé d'un seul coup en raison d'une demande accrue de certains services essentiels. C'était surtout flagrant dans les services COVID-19 mis en place et agrandis dans l'urgence dans les hôpitaux. Mais on l'a constaté aussi dans la logistique et la livraison de biens de consommation, étant donné que les magasins étaient en grande partie fermés. Et presque partout, il y a eu des frais supplémentaires à cause des mesures d'hygiène et des dispositifs de protection mis en place très rapidement et à grands frais, que ce soit dans les bus, les crèches et garderies ou dans les établissements de soins.

Baisse générale des revenus

Mais ce qui pèse encore plus lourd dans la balance, ce sont les baisses de revenu dues à la pandémie. Les entreprises de transports publics ont perdu des milliards en recettes avec la fermeture partielle de pans entiers de l'économie, du télétravail à grande échelle, de la disparition des voyages de loisirs en Suisse et de tous les voyages à l'étranger. La culture a été encore plus durement touchée : elle a dû cesser ses activités en premier et sera probablement aussi la dernière à pouvoir les reprendre. Presque du jour au lendemain, les recettes de toutes les institutions culturelles ont disparu. La branche de la culture a été prise en compte avec des aides d'urgence dès le premier paquet de sauvetage de la Confédération, mais elles sont plutôt modestes et ne dureront pas assez longtemps pour couvrir toute la durée attendue de mise en sommeil de la culture.

Les grandes pertes de revenu dans la santé et l'accueil extrafamilial des enfants se présentent un peu différemment : ces deux secteurs ont dû d'une part assurer une activité de crise (traitement des malades du coronavirus ainsi que de toutes les autres urgences médicales dans le cas des hôpitaux, ainsi que, pour les crèches, l'accueil des enfants dont les parents exercent un métier essentiel au plan systémique). De l'autre, ils ont subi la perte de toutes les recettes liées aux prestations fournies en temps normal. Les chapitres consacrés à ces secteurs expliqueront leurs situations respectives dans le détail.

Importance systémique du service public

Dans la plupart des secteurs de l'approvisionnement de base, les défis financiers qui se posent au sortir de cette crise sanitaire sont colossaux. Toutefois, en maintenant les prestations et en acceptant les coûts supplémentaires et les pertes de recettes, le service public a permis d'atténuer les dommages économiques et sociaux de cette crise, et il va continuer de le faire.

Le service public revêt donc une importance systémique, ce qu'exprimaient de manière très directe les « ordonnances urgentes COVID-19 » du Conseil fédéral. Les salarié-e-s qui travaillent dans l'approvisionnement de base aussi sont d'importance systémique, comme en témoignent les tonnerres d'applaudissement qui ont résonné chaque soir dans tout le pays en hommage au personnel des soins, mais aussi les éloges à ces travailleuses et travailleurs « indispensables », œuvrant « en première ligne sur le front du virus ». Il s'agit maintenant de tirer les conclusions politiques de cette importance systémique largement reconnue.

Car les remerciements sincères et les bons vœux adressés au facteur et à l'aide-soignante une fois la normalité retrouvée seront loin de répondre aux besoins. Il ne suffira pas non plus de boucher sommairement les trous des finances hospitalières sans rien changer au financement du système de santé. Demandons-nous plutôt à quels domaines du service public il convient d'offrir une base plus solide en termes de finances et d'organisation afin que demain, il aide mieux encore à surmonter de nouvelles crises. Mais aussi pour qu'en temps normal, il puisse jouer ses meilleurs atouts avec la plus grande efficacité : l'approvisionnement de l'ensemble du territoire et l'accès de tous sans discrimination.

Assez de moyens pour la prévention aussi

Garantir un approvisionnement suffisant et de qualité suppose la disponibilité de ressources financières suffisantes. Des comptes courants périodiquement équilibrés sont une partie de la réponse. Pour le reste, il faudra compenser les investissements (sinon les infrastructures se délabreront) et couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par les contributions à l'intérêt public, qui vont au-delà du financement des prestations fournies mais sont inéluctables pour assurer un approvisionnement optimal (« externalités positives »). Les dépenses consenties pour les mesures de prévention

en sont un exemple : si du point de vue économique, elles en valent toujours la peine, dans une situation de concurrence elles ne sont presque jamais rentables pour l'entreprise. Ainsi la SUVA a-t-elle tout intérêt à financer ses campagnes de prévention efficaces, tandis que les caisses-maladie ne misent pas grand-chose sur la prévention. En concurrence féroce les unes avec les autres, elles savent que chaque franc investi dans la prévention profiterait surtout aux compagnies concurrentes.

La crise du coronavirus a mis en évidence des lacunes importantes dans l'approvisionnement des soins hospitaliers stationnaires. En effet, malgré les directives détaillées du Plan suisse de pandémie Influenza 2018 présenté par l'OFSP à propos du matériel de protection dont doivent disposer les hôpitaux, les précautions nécessaires n'ont été prises pratiquement nulle part. Avec pour conséquence une pénurie de masques, de vêtements de protection et de désinfectant pendant plusieurs semaines. Cette pénurie n'est pourtant pas imputable à la seule défaillance des hôpitaux, mais aussi à l'absence totale de base de financement pour les mesures prévues. Les établissements hospitaliers sont certes financés par des primes et des impôts, donc par l'Etat. Néanmoins, leurs prestations sont rémunérées selon une logique de concurrence (forfaits par cas lors de traitements stationnaires et points tarifaires lors d'interventions ambulatoires) qui ne prévoit pas d'indemnisation des « prestations préventives » requises. La crise du coronavirus a donc révélé ce contre quoi les syndicats mettaient en garde en 2012 déjà, lors de l'introduction du nouveau financement de l'hôpital : l'instauration de formes d'organisation et de systèmes d'indemnisation pseudo-compétitifs dans les soins médicaux de base n'a pas seulement fait peser une charge excessive sur le personnel pour cause de pression accrue aux économies, elle est aussi préjudiciable à la qualité sur le long terme et doit donc être remaniée.

Maintenir l'accès garanti à tous

Le service public n'est pas uniquement tributaire d'une base financière viable. Les modalités de son financement doivent aussi permettre de garantir à tous un accès aux prestations sans discrimination sur l'ensemble du territoire. Si, dans de nombreux domaines de l'approvisionnement de base, des éléments de financement fondés sur le principe du pollueur-payeur sont légitimes, voire souhaitables dans l'espoir d'inciter à une utilisation parcimonieuse des ressources (élimination des déchets ou approvisionnement en énergie par ex.), dans d'autres domaines ce principe a un effet contreproductif. Pour reprendre l'exemple du système de santé : avec les primes par tête, son financement dépasse largement le principe du « pollueur-payeur ». La participation aux coûts prélevée en plus (dont la quote-part, la franchise et les dépenses de soins dentaires) amène bien des assuré-e-s à ne pas recourir aux prestations d'assurance alors qu'ils en auraient un urgent besoin. Ils renoncent par exemple à se soigner pour économiser la franchise, ce qui a un coût social et personnel élevé. Ce problème s'est même accentué durant la crise du coronavirus : lorsqu'une personne présentant des symptômes ne se faisait pas dépister parce qu'elle ne pouvait pas payer le test (ou parce qu'il lui était refusé, comme c'est arrivé à de nombreuses catégories de la population au début de la pandémie), elle risquait d'accélérer la propagation du virus (« externalité négative »). En résumé : cela fait longtemps que l'accès sans discrimination n'est plus assuré dans tous les domaines du service public. Le plus urgent est donc de restructurer le financement du système de santé.

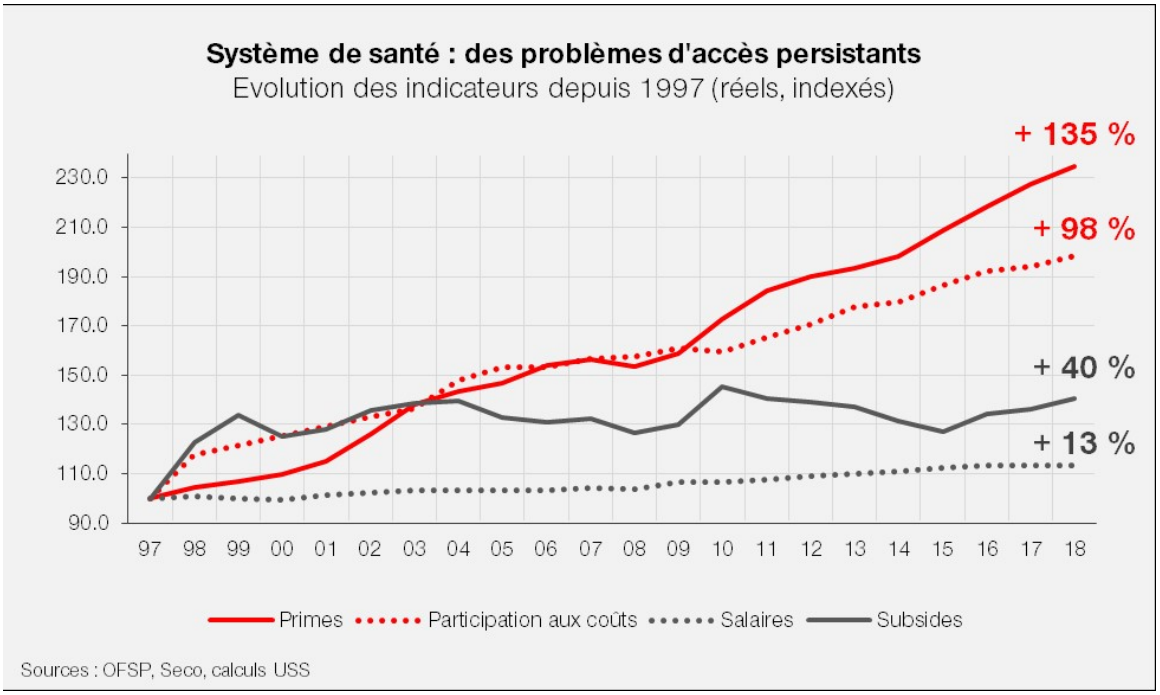

L'approvisionnement sur tout le territoire n'est pas valable partout

L'approvisionnement de l'ensemble du territoire suisse est directement lié à l'accès non discriminatoire aux prestations. Tandis que les couches de la population les plus fortunées peuvent s'offrir une mobilité élevée et élire domicile dans un lieu en fonction de son taux d'imposition, une large part de la population ne jouit pas d'une telle flexibilité : ils sont géographiquement limités par leur travail, leur situation familiale ou un loyer abordable. Il est bien connu que pour toutes ces raisons, beaucoup

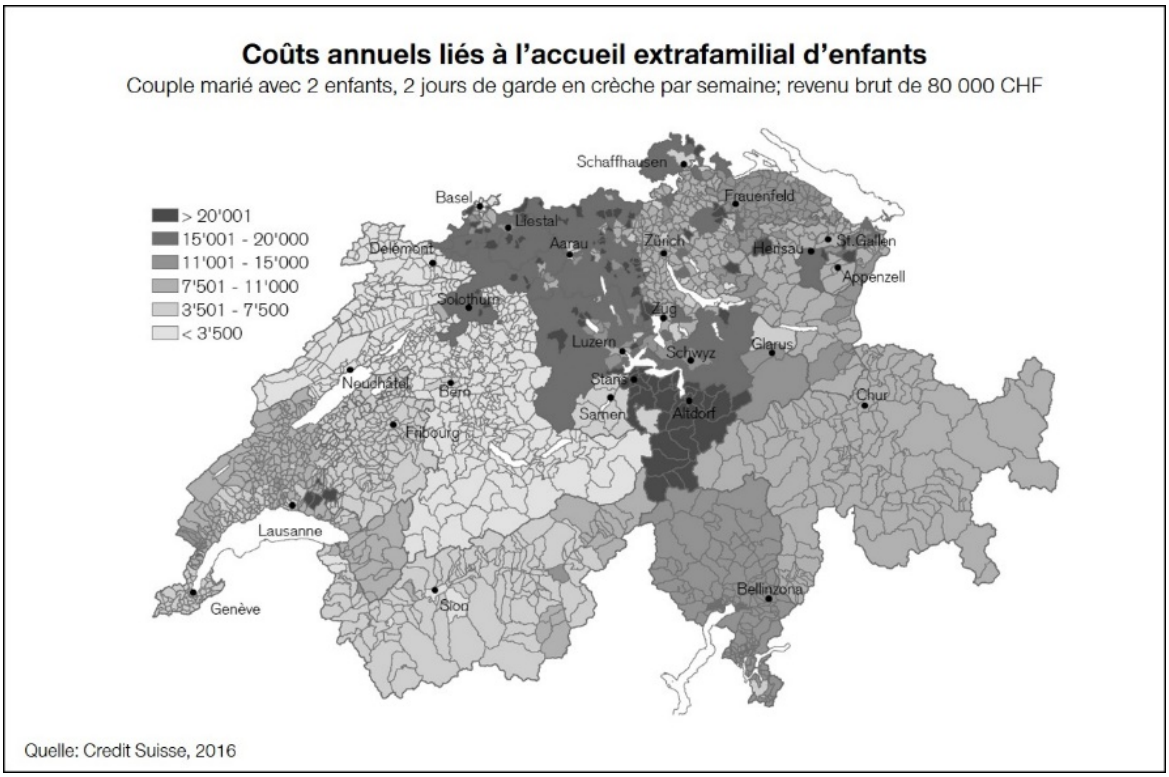

subissent des désagréments arbitraires dans la fourniture des services de base – que ce soit la pollution de l'air dans les agglomérations à fort trafic ou la pénurie de médecins à la campagne. De plus, ces inconvénients sont parfois aggravés par des charges financières supplémentaires. Ainsi, selon l'OCDE, une famille moyenne en Suisse qui vit avec deux salaires doit-elle payer pratiquement un quart de son revenu net pour l'accueil à plein temps de deux enfants en bas âge ; or, dans l'UE, c'est en moyenne un peu plus d'un dixième.

Alors qu'à l'étranger, les pouvoirs publics prennent en charge une large part des frais de garde des enfants et qu'en principe, toutes les places de crèche sont subventionnées, dans notre pays les parents s'acquittent de la majeure partie des coûts. Avec de grandes différences entre les cantons (et communes) : les parents zurichois financent les deux tiers des coûts complets tandis que les Vaudois n'en paient que 40 %. Il est vrai que, dans le cadre de son programme d'impulsion en faveur de la création de places d'accueil extrafamilial pour enfants, la Confédération verse des aides financières aux cantons depuis 17 ans. Pourtant, conjuguées aux dépenses des cantons et des communes, ces aides sont beaucoup trop modestes pour garantir une offre suffisante et abordable à toutes les familles. Et ce sont les ménages à faibles ou moyens revenus habitant dans le mauvais canton qui en souffrent le plus.

Responsabilité inégale en matière de réglementation et de financement

Comme le montre l'exemple ci-dessus relatif à l'accueil des enfants, notre fédéralisme poussé pénalise clairement l'approvisionnement de base sur tout le territoire : l'accès sans discrimination n'est pas garanti dans tous les cantons ni dans toutes les communes pour l'ensemble des prestations du service public. En ce qui concerne les tâches dites conjointes, fournies ou financées en commun par la Confédération et les cantons, l'on observe que les cantons « exemplaires » considèrent les ressources financières et les prescriptions de la Confédération comme une norme minimale et qu'ils élargissent l'éventail des services à la population en fonction de ses besoins, en puisant dans leurs propres ressources et services. D'autres cantons en revanche se comportent comme des parasites : ils font appel aux fonds fédéraux et considèrent la prestation comme fournie. Par exemple, tous les cantons reçoivent le même montant par tête pour alléger les primes d'assurance-maladie. Tandis que Bâle-Ville double chaque franc versé par la Confédération, Nidwald ne contribue même pas à hauteur de 10 centimes supplémentaires.

Ce phénomène de rejet de la responsabilité de financer ou de réglementer s'est aussi manifesté plusieurs fois durant la crise du coronavirus. La Confédération a dû intervenir vite et en profondeur dans la souveraineté cantonale afin de faire face à l'urgence sanitaire. Le patchwork cantonal des mesures de santé publique constaté au début de la crise a rendu cette ingérence nécessaire, car un virus ne s'arrête pas aux frontières des cantons. Ici aussi, en matière de mesures de soutien économique, on a pu observer les schémas habituels : là où les décisions de la Confédération tardaient à prendre forme, voire n'étaient pas prises – loyers des magasins ou financement des garderies et de l'hôpital par exemple – certains cantons ont pris les choses en main alors que d'autres sont restés les bras croisés à attendre l'aide fédérale. De même, certains cantons ont mis fin à leurs propres programmes aussitôt qu'une solution fédérale fut en vue – arguant toujours du caractère « subsidiaire » des solutions cantonales.

La mise en oeuvre des mesures d'urgence par la Confédération à titre de « tâches conjointes » a aussi énormément varié d'un canton à l'autre. A l'exemple des cautions en faveur des start-ups, auxquelles les cantons doivent participer en assumant 35 % du risque : bon nombre de cantons ont renoncé à mettre cet instrument en œuvre. Il en va de même des indemnités pour la culture, évoquées plus haut, dont les cantons doivent payer la moitié. S'ils se sont presque tous exécutés, les moyens mis à disposition sont mesurés de manières très variables et se révèlent souvent insuffisants.

Des finances publiques plus que saines

Que ce soit dans l'éducation, les transports publics, ou dans la santé, les soins et l'accompagnement – les principales sources de financement des services de base doivent être des contributions ou des impôts calculés sur le revenu. Or, outre les considérables dépenses publiques additionnelles qu'elle a occasionnées, la crise du coronavirus entraînera une chute vertigineuse des rentrées fiscales (rien que pour la Confédération, les premières estimations situent ces pertes entre six et huit milliards), mettant à rude épreuve le financement du service public. Pourtant, il serait complètement hors de propos d'engager des programmes d'austérité, tant en termes de politique conjoncturelle que de politique structurelle. Car en période d'incertitude économique, le service public ne fait pas seulement office de « stabilisateur naturel », il constitue aussi un atout essentiel pour le maintien de la base fiscale de la place économique. Et dans la perspective de la récession annoncée, il convient de noter que les fonds publics pour la contenir sont disponibles : car ces vingt dernières années, les recettes encaissées par la Confédération, les cantons et les communes ont dépassé les dépenses de presque 50 milliards de francs. Selon l'AFF, la fortune nette cumulée atteint aujourd'hui 300 milliards de francs, soit 44 % du PIB ou la totalité de la valeur économique créée en un peu moins d'un semestre.

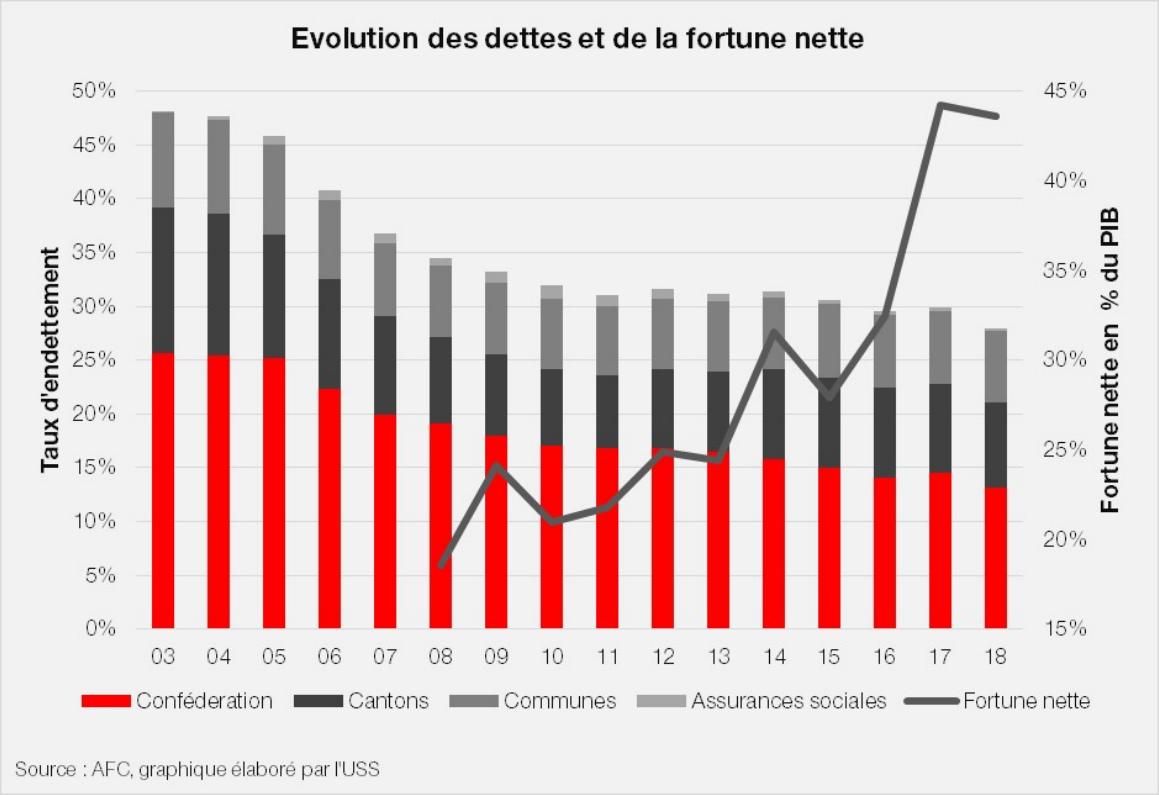

Source : AFC, graphique élaboré par l'USS

Cette évolution est due à la politique financière de la Confédération mais aussi à celle des cantons, dans une large mesure et jusqu'à récemment : Pour les comptes 2019, les directeurs et directrices des finances se sont (à nouveau) trompés de presque trois milliards. Alors que 510 millions de francs cumulés étaient budgétisés, les excédents des comptes de résultat se sont élevés à 3,4 milliards. Les cantons sont donc aujourd'hui en possession d'une fortune nette approchant les 130 milliards de francs, un pactole dont ils disposent pour faire face aux conséquences économiques de la crise du coronavirus. Pourtant, ils ne pourront se borner à puiser dans les gros excédents accumulés ces dernières années et devraient plutôt mobiliser d'autres ressources encore, c.-à-d. s'endetter davantage – comme la Confédération. Les conditions pour ce faire sont plus avantageuses que jamais,

car avec les taux d'intérêt toujours négatifs – pour l'instant –, le principe selon lequel s'endetter permet de s'enrichir reste valable. Et cela avec un ratio d'endettement du secteur public qui, avec env. 29 % pour la Suisse, demeure très éloigné de l'importante référence (purement décorative depuis des lustres) des critères de Maastricht de l'UE (dette publique inférieure à 60 % des performances économiques).

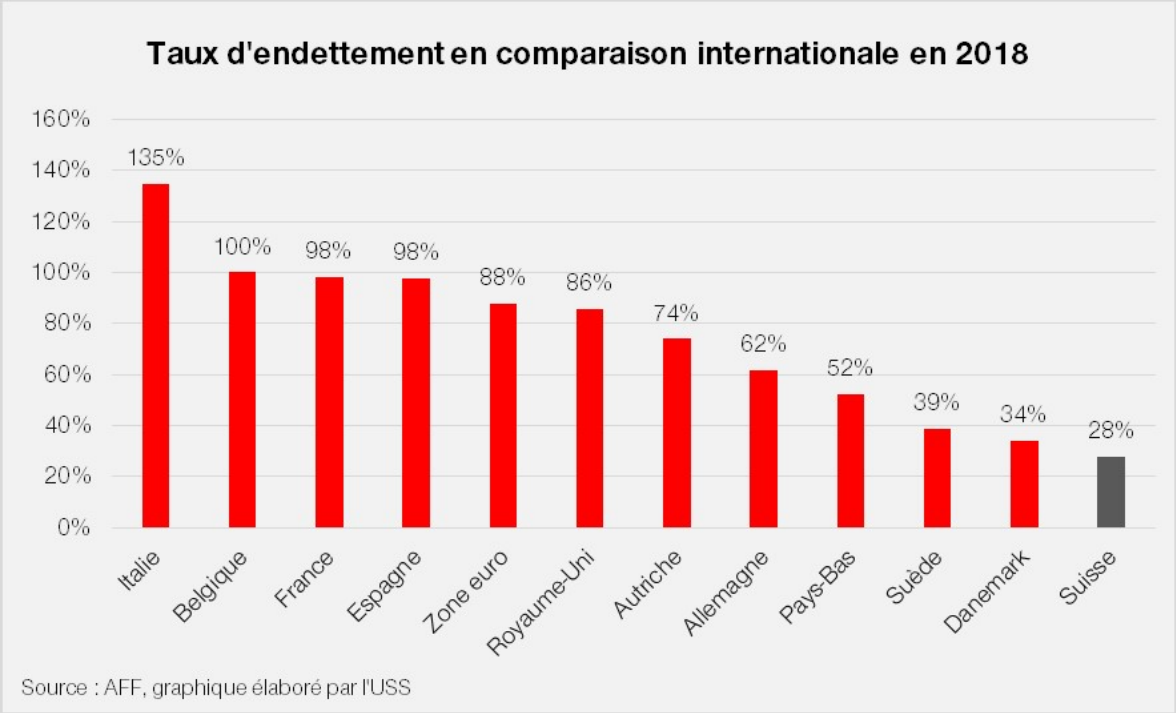

Source : AFF, graphique élaboré par l'USS

Par conséquent, même si les dépenses publiques requises pour surmonter la crise du coronavirus devaient totaliser 100 milliards de francs, le niveau d'endettement de la Suisse atteindrait « seulement » 42 % du PIB. Or, le Parlement fédéral n'a voté qu'à peine 20 milliards de dépenses supplémentaires non remboursables lors de sa session extraordinaire consacrée au coronavirus.

Il incombe donc maintenant aux cantons d'assumer leurs responsabilités et d'agir vite. Pointer du doigt la Confédération ou attendre qu'elle octroie des fonds n'est plus une option. Car les cantons sont les principaux acteurs de l'économie du pays : ils assument plus de 40 % des dépenses publiques et pèsent ainsi beaucoup plus lourd que la Confédération (sans assurances sociales) ou les communes dans l'approvisionnement de la population.

Remédier au sous-approvisionnement et s'en préserver

Les paragraphes ci-dessus expliquent pour différents domaines de quelle manière l'offre de services publics existante pourrait être financée et fournie pour mieux résister aux crises. Les mesures les plus évidentes sont celles visant à prévenir le sous-approvisionnement (matériel de protection médical par ex.) mis au jour pendant la crise. Mais la pandémie a révélé de nouveaux déficits, qui nous conduisent à nous poser la question de l'approvisionnement sous un jour nouveau. Prenons l'exemple de l'accueil des enfants : les places manquaient déjà avant la crise et beaucoup de parents pouvaient y parer grâce au soutien informel de leurs propres parents. Mais il est peu probable que les grands-parents reprennent du service avant longtemps, et les crèches-garderies institutionnelles devront accueillir des groupes d'enfants réduits pendant quelque temps encore afin de res-

pecter les directives d'hygiène. Ces deux effets de la pandémie qui empirent le sous-approvisionnement antérieur rendent désormais incontournable l'élargissement de l'offre institutionnelle. Il est temps que la Suisse considère, elle aussi, la garde des enfants extrafamiliale et parascolaire comme une tâche publique.

Les transports publics : Indispensables, ils nous rapprochent et sont ancrés dans l'ADN helvétique

Daniela Lehmann, SEV

L'appel était clair : Restez chez vous ! Pourtant, qui aurait eu l'idée de suspendre les transports publics suisses pendant la crise du coronavirus ? Au contraire ! Le Conseil fédéral a demandé aux entreprises de TP de maintenir un service de base dans toutes les régions du pays, alors qu'il ne cessait de prier tout le monde de rester chez soi. Cette injonction de continuer à fournir pendant la crise les services de base (biens et infrastructures) à toutes les couches de la population et régions de Suisse était absolument centrale, surtout pour la cohésion du pays. Il est rassurant de savoir que, même en pleine crise, l'on peut à tout instant se rendre chez le médecin ou à l'hôpital. En outre, les transports en commun relient les villes, les agglomérations et les campagnes au-delà des frontières linguistiques. Nos transports publics fonctionnels sont ancrés dans notre ADN, et ils nous donnent un sentiment de sécurité.

Les gestions de système portent leurs fruits

L'appel à réduire fortement l'offre de transports publics a entraîné le plus profond bouleversement d'horaire jamais réalisé dans l'histoire, et cela en un temps record. Quelques jours ont suffi aux employé-e-s pour réussir ce tour de force, et sans problème majeur. Le système de responsabilité des gestionnaires de système y est pour quelque chose. Car ce sont les gestionnaires de système CFF (chemin de fer) et CarPostal (trafic routier) qui ont veillé à la mise en œuvre des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans les domaines de l'offre, de la protection de la clientèle et du personnel, de l'information à la clientèle et des solutions de souplesse commerciale. Chaque entreprise de transport a assumé la responsabilité de la mise en œuvre. Les entreprises ont donc dû coordonner leurs horaires en permanence, tout en garantissant les correspondances avec les transports longue distance et régionaux.

La confiance dans le transport des marchandises prévient les pénuries

Les réserves constituées les premiers jours du semi-confinement ont montré à quel point il est important que la population ait une confiance totale dans le transport des marchandises par la route et le rail. Une fois la certitude acquise que les biens de première nécessité sont disponibles en quantités suffisantes et que le transport entre le magasin et le domicile fonctionne, l'on peut (re)venir à des achats en quantités raisonnables. Le transport par le rail joue à cet égard un rôle majeur puisqu'il relie les sites de production des denrées alimentaires aux différents centres de distribution des grands distributeurs.

Le partenariat social a fait ses preuves pendant la crise

Cette situation inhabituelle, qui a exigé des réponses rapides et des adaptations progressives, a lancé à tous un défi de taille. Les employé-e-s en première ligne, au contact direct de la clientèle, ont été soumis à un stress élevé, comme en témoignent les nombreuses demandes adressées au SEV. Grâce à la qualité des relations entre le syndicat du personnel des transports et les entreprises du fait d'un partenariat social vivant, le SEV a pu communiquer les préoccupations et les craintes des employé-e-s de manière rapide et directe. De sorte que la suspension du relevé des fréquences et l'installation de vitres en plexiglas aux endroits où le contact avec la clientèle est immédiat ont-elles été mises en place avec célérité et simplicité. Les rapports entre les partenaires sociaux étaient

plus directs, plus simples et plus fréquents que d'ordinaire, ce qui en mode crise s'est révélé bénéfique pour les deux parties.

Les divergences sur les interdictions déstabilisent

A ce jour, les entreprises de transport public n'ont malheureusement pas reçu de réponse définitive quant à leur droit aux indemnités de chômage partiel. L'OFT les a bien informées qu'elles pourraient solliciter ces indemnités puisqu'elles ont cotisé à la caisse de chômage. Mais pour le Secrétariat d'Etat à l'économie, le chômage partiel serait un instrument de prévention visant à prévenir des licenciements autrement inévitables – or il n'y aurait pas de risque de licenciements dans les entreprises de droit public. L'expression sur la place publique de telles divergences d'opinion suscite chez les employé-e-s une profonde insécurité.

De même, l'annulation par le Conseil fédéral de l'interdiction de travailler faite aux employé-e-s vulnérables a plongé ces personnes pendant un mois dans la crainte et l'insécurité sur leur lieu de travail. Sur le fond, ce revirement du gouvernement pourrait laisser perplexe s'il ne s'expliquait pas par la pression exercée par certains employeurs. Ce n'est que grâce à l'insistance des syndicats que le Conseil fédéral est revenu à une réglementation similaire à celle d'origine.

Des pertes de revenus colossales

Vu la recommandation du Conseil fédéral d'éviter autant que possible d'emprunter les transports en commun, il n'est pas surprenant que les pertes de revenus soient colossales et qu'elles persistent jusqu'à maintenant. Les transports publics manquent de clientes et de clients. Quand les horaires étaient réduits, le nombre de voyageurs a chuté d'env. 80 % à 90 % par rapport à la normale. Après, le nombre de passagers est d'abord resté inférieur à la moyenne. Les entreprises de transports publics essuient donc de lourdes pertes financières, qui atteignent chaque mois des millions à trois chiffres dans le transport de personnes.

Voilà pourquoi, durant la session extraordinaire du Parlement, le SEV a apporté un soutien très clair à la motion 20.3151 « Pertes de recettes dans le secteur des transports publics. La Confédération doit trouver des solutions ». Le Conseil fédéral y est chargé d'élaborer, en collaboration avec les cantons et les entreprises de transport, un projet relatif aux coûts non couverts, supportés par les transports publics du fait de la crise du coronavirus. Ce projet doit fournir une vue d'ensemble des conséquences de cette crise (surtout en ce qui concerne les liquidités, le chômage partiel, les pertes de recettes) et des mesures (de financement) à prendre dans tous les domaines (trafic voyageurs tous secteurs confondus, trafic marchandises, infrastructures) pour y faire face. L'objectif étant d'obtenir la rédaction d'un message urgent à l'attention du Parlement d'ici à l'automne.

De manière générale, le trafic aérien est volatile et particulièrement touché en période troublée. Durant la crise du coronavirus, les avions étaient presque tous cloués au sol dans le monde entier. Le Conseil fédéral et le Parlement ont donc approuvé la garantie de 1,875 milliards de francs de prêts bancaires en faveur de l'aviation suisse. Tandis que Swiss compte respecter les conditions de la Confédération pour l'octroi de l'aide fédérale, Swissport n'est pas à même de le faire. Dans le cas où Swissport ne parviendrait pas à trouver lui-même sur le marché des capitaux les fonds nécessaires pour maintenir sa capacité de paiement, ce sont les cantons où se situent les aéroports qui devraient assurer la continuité des prestations systémiques à travers des cautionnements ou des garanties.

Malgré leur fiabilité : la confiance dans les TP fortement mise à mal

Une enquête menée auprès de la population fin avril révèle un état d'esprit inquiétant : « La pandémie de coronavirus a entraîné une baisse vertigineuse de l'utilisation des transports en commun. (...) Vu la forte intériorisation de la distance sociale, qui s'exprime dans divers domaines de cette étude, il semble peu probable que la situation se normalise dans un proche avenir. (...) L'on escompte une utilisation des TP en fort recul : un peu moins des deux tiers indiquent qu'après le 11 mai, ils se déplaceront en transports publics – train, bus ou tram – nettement moins (52 %) ou plutôt moins (10 %) qu'avant la crise du coronavirus.»[1]

Compte tenu de la communication pratiquée ces derniers mois, ces résultats sont aisément compréhensibles. Pourtant, il est impératif que les voyageurs recommencent à utiliser les transports en commun. Il convient dans ce but d'accorder une priorité absolue à la propreté. Un rôle crucial revient à tous les professionnels du service public chargés de nettoyer la gare, les trains, les cars postaux et les bus, les trams et les bateaux.

Changement climatique : les TP font partie de la solution

Rappelons ici qu'avant la crise du coronavirus, une large part de la population avait pris conscience de l'urgence d'agir contre le changement climatique. Dans tous les pronostics et les plans de mobilité, les TP se retrouvaient au centre de la réflexion. Or, la situation aujourd'hui n'est pas différente d'il y a trois mois : les transports publics sont très efficaces sur le plan énergétique et respectueux de l'environnement – la part des TP dans la répartition modale doit donc augmenter ! Les transports publics font partie de la solution au problème du changement climatique.

Il ne faut pas que la crise du coronavirus remette cette prise de conscience et la volonté d'agir à un avenir lointain. Le temps presse. Il est d'autant plus important de s'attaquer en même temps aux problèmes de la crise du coronavirus et de la crise climatique dans les transports publics.

Perspectives et revendications

Les TP ont prouvé qu'ils fonctionnaient de manière fiable même en temps de crise et qu'ils peuvent assurer un service public de base primordial pour notre pays. C'est essentiel puisque la réduction de l'offre de TP peut avoir de graves conséquences dans différents secteurs de la vie et de l'économie. Les employé-e-s des entreprises de transport en commun ont contribué à la cohésion de notre pays sous une forte pression, que ce soit en tant que chauffeurs de bus, agents de train, aiguilleurs, nettoyeurs, etc. en première ligne ou dans les bureaux/en télétravail. Si nous voulons être équipés pour surmonter de futures crises et relever les défis climatiques, les transports publics suisses ne doivent en aucun cas faiblir ces prochaines années.

Nos revendications :

1. Revaloriser les emplois et les conditions de travail dans les transports publics. Il faut du personnel en suffisance, qu'il bénéficie de formations de qualité et touche des salaires équitables – maintenant plus que jamais.

2. Aider les TP maintenant ! Les investissements dans le service public en valent la peine.

3. Mener une campagne de communication : Prenez les transports publics ! Les entreprises de transport en commun peuvent apporter une précieuse contribution à cette campagne

[1] « Crise du coronavirus : suivi de la population 07/05/20 », troisième sondage de l'institut de sondage de l'opinion Sotomo pour le compte de la SSR

par des travaux de nettoyage visibles dans les gares, sur les distributeurs et dans les moyens de transport.

4. Les prestataires du trafic aérien et les sociétés de sauvegarde, le cas échéant, doivent être contraints à réglementer leurs conditions de travail au moyen de conventions collectives de travail (CCT) avec les syndicats concernés.

Les crèches et garderies menacées dans leur existence

Christine Flitner et Natascha Wey, SSP

Le renforcement de l'accueil extrafamilial des enfants réalisé ces quinze à vingt dernières années est souvent décrit comme une réussite. En réalité, ce développement fut terriblement lent et s'ils se sont fortement aggravés pendant la crise du coronavirus, les problèmes de la branche étaient déjà criants auparavant.

Bien que le Conseil fédéral ait décidé à juste titre que l'accueil des enfants fait partie des services de base et qu'une offre minimum doit être assurée, les conséquences financières de cette décision ont été reconnues tardivement et prises en compte de façon insuffisante. Majoritairement en mains publiques, la branche est financée en grande partie par les contributions parentales. Mais leur absence pendant le semi-confinement a mis en péril l'existence de nombreuses crèches et garderies. Si l'offre s'effondre, c'est l'activité lucrative des femmes et la reprise de l'économie dans son ensemble qui s'en ressentiront.

Durant la session extraordinaire de mai, le Parlement a voté une aide de la Confédération de 65 millions. Cette mesure, quoique nécessaire, ne saurait suffire car elle ne résout pas les problèmes fondamentaux de ce secteur.

En bref : il y a trop peu de places d'accueil et pas d'objectifs nationaux d'extension. Les places de garde sont sous-financées, elles sont beaucoup trop chères pour les parents et l'utilité sociale et économique de l'accueil des enfants demeure sous-estimée. En maints endroits, la qualité est insatisfaisante.

Taux d'approvisionnement et besoins

La Suisse ne dispose pas à ce jour de chiffres fiables quant à l'offre actuelle et elle n'a pas fixé d'objectifs nationaux en matière de taux d'accueil (nombre de places par rapport au nombre d'enfants d'une catégorie d'âges), ni pour l'accueil préscolaire, ni pour l'offre de garde parascolaire.

Grâce à l'incitation financière, près de 63 000 nouvelles places ont été créées[2] en Suisse ces dix-sept dernières années ; en outre, d'autres offres ont été créées sans financement fédéral dans certains cantons et villes. L'on ne dispose pas de vue d'ensemble à ce sujet pour le moment.[3] D'après une estimation de la Jacobs Foundation, il existe actuellement env. 45 000 places de garde d'enfants à plein temps dans le secteur préscolaire (chiffre de 2016).[4] Ce qui correspond à un taux de couverture de 12,8 % environ.

Il n'y a pas d'estimation nationale pour l'offre d'accueil parascolaire.

Contrairement à d'autres pays, la Suisse ne pratique pas la coordination nationale ou la promotion ciblée de la qualité. Le résultat est un patchwork cantonal et communal de différents règlements, modèles de financement, directives, taux d'encadrement, normes de qualité et conditions d'embauche.

---

2 Aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants : bilan après 17 années (état au 31 janvier 2020), https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/finanzhilfen/kinderbetreuung.html

3 L'Office fédéral de la statistique a annoncé un rapport pour fin mai 2020. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.agendadetail.2019-0547.html

4 Susanne Stern entre autres : Whitepaper zu den Kosten und Nutzen einer Politik der frühen Kindheit. Sur mandat de la Jacobs Foundation, Zurich/ Saint-Gall 2016

Les victimes sont d'une part les familles, puisque la majeure partie des coûts est à leur charge même si la qualité de l'offre s'avère insatisfaisante, et d'autre part les employé-e-s, qui endurent un manque de considération, de faibles salaires et l'absence d'opportunités de développement. Sans oublier l'économie, incapable d'attirer les professionnels recherchés pour cause d'offre de garde insuffisante.

Pourtant, l'utilité de l'accueil extrafamilial des enfants a déjà été mise en évidence à plusieurs reprises, et très précisément chiffrée. Les recettes fiscales augmentent parce que les mères travaillent plus et plus longtemps, les offres d'accueil des enfants accroissent l'attrait des communes, elles font baisser les coûts sociaux et si la qualité est au rendez-vous, elles contribuent à l'égalité des chances et à la stimulation des enfants. [5]

Ce qui fait défaut, c'est un calcul économique national de l'utilité d'une extension quantitative et qualitative de l'accueil extrafamilial des enfants.

En ce qui concerne les coûts et le financement de l'accueil extrafamilial, la Jacobs Foundation évalue le coût total de la garde institutionnelle des enfants d'âge préscolaire (avant d'entrer à l'école enfantine) pour 2015 à 1,17 milliards de francs[6]. Les coûts complets par place occupée en crèche-garderie varient d'un canton à l'autre entre 110 et 130 francs par jour. La proportion des frais de personnel s'échelonne entre 70 % et 85 %. Le taux de base des coûts complets étant beaucoup trop bas, il implique que la structure devra travailler avec une grande partie de stagiaires et de personnel sans formation. Selon les enquêtes effectuées en vue de l'incitation financière, la proportion du personnel sans formation dans les institutions privées s'est établi autour de 40 % voici de nombreuses années. D'après des estimations prudentes, avec des taux d'encadrement répondant à des motivations pédagogiques, du personnel suffisamment formé et qualifié, des salaires appropriés et des tarifs abordables pour les parents, le taux de base des coûts complets devrait doubler, voire tripler.

Qui paie ?

Aujourd'hui, les parents prennent en charge environ les deux tiers des coûts complets. En comparaison internationale, les familles de notre pays subissent une charge supérieure à la moyenne pour les soins fournis par des tiers. Les ménages dépensent jusqu'à 25 % de leur revenu annuel brut pour des crèches et garderies subventionnées, et encore davantage lorsqu'elles ne touchent pas de subventions. Il en résulte parfois un affaiblissement de l'incitation au travail au sein des familles.[7]

En relation, les dépenses publiques sont très faibles. Selon l'OCDE (étude de 2004), la Suisse dépense env. 0,2 % de son PIB pour la garde des enfants en âge préscolaire. A en croire la Jacobs Foundation, la Confédération, les cantons et les communes dépensent par année en tout et pour tout, pour les crèches-garderies, les familles de jour et les groupes de jeu, env. 600 millions de francs par an, soit 0,1 % du PIB. La Suisse occupe donc, parmi les pays de l'OCDE, l'avant-dernier rang au niveau des dépenses.[8] Il n'existe pas de vue d'ensemble des dépenses pour le domaine parascolaire.

---

[5] Un aperçu des études parues jusqu'en 2016 se trouve ici (en allemand) : http://www.bildung-betreuung.ch/uploads/media/Tagesschulen_lohnen_sich.pdf

[6] Voir remarque 3

[7] Voir remarque 3

[8] Starting Strong 2017, Key OECD Indicators on Early Childhood Education and Care, p. 90

L’accueil extrafamilial des enfants, grand oublié de la politique

Les conséquences du financement invariablement lacunaire sont connues de longue date et largement condamnées. Il manque une approche politique uniforme. La Confédération, les cantons et les communes se renvoient la responsabilité et dans les faits, la mise en oeuvre est laissée au marché. Et cela dans un domaine qui échappe fondamentalement à la logique du marché et où les profits ne peuvent s’accumuler qu’au détriment de la qualité (personnel sans formation, mal rémunéré, grands groupes d’enfants).

D’autres problèmes encore se posent, spécifiques à l’encadrement parascolaire : la séparation de l’école et de l’encadrement sur les plans de l’espace, du personnel et du contenu est un non-sens pédagogique qui coûte cher. Malgré tout, le système « modulaire » s’est imposé presque partout en Suisse. Par ailleurs, de nos jours les bâtiments scolaires ne sont pas conçus pour assurer l’accueil de jour. Les problèmes d’espace comptent dès lors souvent parmi les principaux obstacles à la planification des écoles de jour.

Les faiblesses fondamentales des modes de financement et d'organisation apparaissent de manière aiguë lorsqu’il s’agit de faire face à la pandémie de coronavirus. Le mandat de garde a été préservé, mais la plupart du temps, les principaux payeurs (les parents) ne pouvaient pas amener leurs enfants à la garderie et ne pouvaient pas non plus demander un congé à leur employeur lorsque la structure n’était pas fermée sur ordre des autorités.

Le manque de coordination nationale a généré un foisonnement déconcertant de réglementations cantonales relatives au financement et aux critères d’accès. Les parents ne voyaient plus pourquoi payer une prestation dont ils devaient se priver. Les institutions de garde d’enfants ont, pour leur part, dû continuer à travailler avec de petits groupes et à verser les salaires, sans pouvoir garantir aux parents la garde habituelle de leurs enfants.

Les conséquences de la pandémie de coronavirus et les revendications

Avec le déconfinement, il faut faire face à de nouveaux défis. Garantir la protection de la santé des enfants, du personnel et des parents n’est possible qu’avec de petits groupes. De plus, il semble que les grands-parents pourraient être, en raison des risques de retour de l’épidémie, une solution plus instable que ce qui avait été toujours considéré jusqu’ici. Il faudra donc trouver d’autres solutions.

Par conséquent, la garde des enfants doit être au centre de toute stratégie de sortie de crise. Elle doit être assurée à long terme, au profit de la société et de la stabilité économique :

- L’offre d’accueil doit être maintenue et étendue. Un soutien doit être octroyé aux entreprises menacées de fermeture et de faillite.
- Il faut que des mesures soient prises pour recruter du personnel supplémentaire et lutter contre la fuite des professionnels. Il convient aussi de mener une offensive de formation, notamment en versant des contributions aux entreprises formatrices.

Il est devenu évident qu’avec la solution privée de la garde des enfants, la mission de service public ne répond pas aux attentes légitimes. Un soutien politique clair et durable s’avère fondamentalement nécessaire :

- L’accueil extrafamilial des enfants doit être compris comme faisant partie intégrante du système éducatif et traité en tant que tel. Il doit être gratuit pour les parents.

- Les structures d'accueil doivent être financées par des fonds publics et fonctionner sans but lucratif. Il faut 1 % du PIB pour financer la garde des enfants en âge préscolaire (jusqu'à quatre ans).
- Des objectifs nationaux doivent être définis pour les taux d'encadrement des structures d'accueil pré- et parascolaires (env. trois fois plus de places pour les petits, et cinq à dix fois plus de place pour l'encadrement parascolaire).
- Il faut un plan national pour les bâtiments d'écoles de jour, pour l'extension systématique de l'accueil parascolaire (incitation financière pour l'infrastructure).
- Il faut du personnel formé et des normes de qualité impératives, axées sur le bien-être et les activités de développement des enfants (avec des taux d'encadrement qui ne prennent en compte ni les stagiaires ni le personnel non formé).
- Il faut des conditions de travail et des salaires bien réglementés, inscrits dans un rapport raisonnable avec les salaires de professions comparables (enseignant-es d'école enfantine, enseignant-e-s spécialisé-e-s).

La logistique au cœur de l'événement

David Roth, syndicom

Rien qu'au mois d'avril, la Poste suisse a transporté 17,6 millions de paquets, sans doute l'un des chiffres les plus impressionnants de la crise du coronavirus. La branche est en mutation depuis des années. En supposant que les crises accélèrent le changement, de nombreux défis devraient dès à présent se poser à la logistique avec encore plus d'acuité et de rapidité. Ces derniers mois, l'on a observé pour La Poste surtout – l'entreprise de logistique la plus diversifiée de Suisse – à quel point l'ensemble du secteur a été touché à des degrés très différents.

Le transport de biens implique par nature une demande de biens. Partant, lorsque la demande de biens ralentit, la logistique est touchée de plein fouet. Que ce soit parce que les clients privés consomment moins, achètent autrement ou parce que les usines suisses produisent moins à cause de la baisse de la demande. La logistique joue un rôle clé dans l'approvisionnement de base. Tandis que la demande a explosé dans certains domaines de la logistique, dans d'autres elle a baissé en flèche. Les chiffres du chômage et du chômage partiel dans la logistique étaient par conséquent comparables avec ceux d'autres branches, ils ont augmenté au même rythme que ceux de l'économie dans son ensemble.

Bref dérapage

La Poste est de loin la plus grande entreprise de logistique de Suisse. Mais tout comme un très grand nombre d'entreprises, elle n'était pas assez préparée à la crise. Les mesures de protection pour le personnel et la clientèle ont été prises de façon progressive, bien que les employé-e-s des offices postaux et les facteurs et factrices aient été particulièrement exposés. Au début, les employé-e-s étaient livrés à eux-mêmes même pour l'achat de solution hydro-alcoolique. Plusieurs échanges quotidiens entre le syndicat et La Poste dans tous les domaines ont apporté de notables améliorations telle la coordination étroite des mesures de protection et leur mise en œuvre la plus stricte possible. Le processus s'est déroulé en continu tandis que la charge de travail augmentait un peu partout du fait des absences dues à la crise et du fonctionnement sans restrictions.

Le nombre de paquets a même dépassé de deux millions les résultats record de Noël et du « *Black Friday* ». Les enjeux étaient énormes tout au long de la chaîne logistique. Pendant une semaine, les livraisons de grandes sociétés de vente par correspondance – qui ont exploité le début de la crise de manière irresponsable pour dynamiser les ventes en ligne de biens encombrants comme les meubles en rotin et des maisons de jardin complètes – ont été restreintes.

Un défi à relever pour l'infrastructure, mais aussi pour chaque livreuse et livreur de colis et chaque trieuse et trieur qui, pour respecter les règles sanitaires, devaient soulever et porter les charges seuls.

Beaucoup d'employé-e-s de la logistique ont accompli un travail extraordinaire et ils sont aujourd'hui encore exposés à des risques particuliers. Voilà pourquoi syndicom a demandé que ces personnes bénéficient d'une prime pour la période de pandémie. La Poste n'a malheureusement répondu qu'en partie à cette revendication puisqu'elle a versé en tout et pour tout 500 francs aux employé-e-s qui ont travaillé en première ligne. Dans la plupart des autres entreprises, les employé-e-s n'ont pas été indemnisés du tout.

Coopérations simples – degrés d'atteinte différents

La quantité de paquets était telle que des prestataires logistiques privés ont été intégrés dans la chaîne de livraison et ont exécuté certains ordres de tri de La Poste. Mais sans une infrastructure conçue pour les périodes de pointe, il n'aurait pas été possible de répondre à la demande. L'ouverture de nouveaux centres de colis en décembre dernier à Cadenazzo, et en mars de cette année à Ostermundigen, est bien tombée pour La Poste.

Alors que les commandes de particuliers grimpaient en flèche, les envois de lettres reculaient massivement. Les lettres d'information et les publicités de même que les publipostages ont été reportés et annulés. De plus, l'activité économique diminuée a entraîné une réduction de la correspondance par lettres. Cette évolution correspond à une tendance observée depuis plusieurs années, mais pendant la phase aiguë de confinement, elle a permis d'effectuer les envois de petits paquets dans les centres courrier et de les distribuer par les canaux de PostMail.

La même évolution a eu lieu pour les coursiers : tandis que la logistique gérée par des clients privés comme la livraison de repas, d'achats et de biens électroniques a fortement progressé, le domaine du *business to business* s'est écroulé. Selon le modèle de gestion, les entreprises ont été soit confrontées à une croissance massive des volumes, soit dans l'obligation de mettre le personnel au chômage partiel parce qu'elles n'ont pas pu modifier à court terme leur concept d'entreprise. En revanche, de nombreuses entreprises ont réussi une expansion significative de leur activité commerciale pendant la période du coronavirus. Dans la branche de la livraison de repas, ce fut le cas notamment d'entreprises problématiques telles que Smood et Uber, réputées pour leur obstination à se soustraire aux règles. Dans le cas de Smood, le canton de Genève lui a même, par négligence, apporté son soutien en aidant financièrement des restaurants pour qu'ils s'inscrivent sur cette plateforme.

Too connecting to fail

La logistique est la colonne vertébrale de l'économie. C'est elle qui garantit que même en temps de crise, les entreprises et les particuliers puissent continuer à participer à une vie économique, même limitée. Les dispositions légales applicables en Suisse à l'ensemble du secteur de la logistique ont clairement prouvé leur valeur pendant la crise. Leur maintien est donc plus que justifié. La solidité de La Poste en tant qu'entreprise du service public qui offre tout l'éventail des prestations a fait la preuve de sa grande utilité. L'infrastructure de l'entreprise est robuste, elle sait s'adapter rapidement aux nouveaux besoins et elle dispose d'assez de personnel pour pouvoir déplacer des employé-e-s d'un domaine à l'autre. Les entreprises moins diversifiées n'ont pas été à même de le faire et elles se sont retrouvées soit face à des problèmes de capacité, soit dans l'obligation de faire appel au chômage partiel.

La fonction centrale de la logistique dans une telle crise justifie le fort engagement de l'Etat avec des entreprises qui lui appartiennent, car l'approvisionnement étant toujours garanti, la confiance de la population dans le régime de l'état d'urgence se maintient. Les entreprises de logistique doivent aussi tenir compte de leur importance dans la préparation aux crises. Elles doivent être mieux armées en cas de de pandémie et explicitement aussi dans la perspective d'autres situations de crise, afin de pouvoir assurer l'approvisionnement et la sécurité de la santé.

La logistique de demain

Le processus d'élaboration de la stratégie de La Poste suisse s'est achevé juste avant la crise. La direction de La Poste l'a présentée à la mi-mai, sous le titre « La Poste de demain ». Elle prévoit les innovations suivantes :

- PostLogistics et PostMail fusionnent afin de lier plus étroitement les canaux de distribution des lettres et des colis. Compte tenu du déplacement graduel des quantités de produits, cette mesure s'avère judicieuse.

- 800 bureaux de poste seront maintenus dans tout le pays. La tentative de développer les offices de poste pour en faire la plaque tournante du service public répond à une revendication de longue date de syndicom. Après que La Poste a mené pendant des décennies une politique non novatrice de démantèlement des services, voilà que son directeur parle de danger de voir apparaître des « déserts en matière de prestations de services ». L'intégration de prestataires privés dans l'infrastructure étatique peut renforcer l'ensemble de la logistique à long terme, parce qu'elle permet à des privés de proposer des prestations qu'ils ne pourraient pas s'offrir seuls, et que cette coopération donnera à La Poste les moyens de mieux financer le service public.

- Avec le secret de la correspondance, La Poste garantit le transport sécurisé des informations. La suite logique de ce principe est que La Poste offre un produit de ce type dans le secteur numérique aussi. L'on peut néanmoins se demander dans quelle mesure La Poste suisse pourra survivre dans une concurrence globalisée. Par le passé, le service innovation avait pour habitude de proposer des idées de type feu de paille plutôt que des innovations durables. En conséquence, il est plus probable que dorénavant, l'accent soit mis sur l'achat d'innovations comme ce fut le cas récemment avec la start-up de technologie et de livraisons à vélo NoTime.

- Désormais, des achats d'entreprises dans des pays voisins jusqu'à 500 km de la frontière devront permettre de sécuriser la logistique transfrontalière. Il faudra suivre de près la signification de cet engagement. Mais au moins, cette démarche est plus raisonnable que d'entretenir sa propre flotte de haute mer.

Les garde-fous du législateur !

Cependant, toutes ces approches positives doivent être considérées avec la plus grande suspicion. Car par le passé, au lieu de briller par leur capacité à renforcer le service public, les gestionnaires de La Poste ont appliqué une stratégie de maximisation de la valeur pour l'actionnaire, totalement aberrante pour un service public. Le potentiel du concept d'ouverture des bureaux de poste à des tiers existe certes, mais quant à savoir si l'externalisation du réseau d'offices postaux vers une société séparée peut servir à sécuriser ce domaine ou si elle se transformera en boomerang, cela dépendra des garde-fous mis en place par le Parlement. Il sera aussi en son pouvoir d'ancrer dans la loi tant la limite inférieure définie par La Poste que l'approvisionnement du pays sur tout le territoire. Sinon, la promesse risque de n'être rien d'autre qu'un tranquillisant temporaire.

La logistique ne restera forte en Suisse que si elle arrête de glisser vers le secteur des bas salaires. Il incombe à la Postcom d'établir enfin les conditions de travail à un niveau correct. L'ordonnance concernant les exigences minimales, que l'on doit à l'ancien président de la Postcom Hans Hollenstein, s'avère totalement insuffisante. Elle doit être révisée. Rémunérer une activité aussi primordiale pour l'approvisionnement de notre société par un salaire brut minimum de 18,27 francs est tout simplement indécent.

La culture sous l'emprise de la pandémie

Le rideau refermé,
et les questions ouvertes[9]

Dore Heim, USS
Collaboration: Annette Danecker, SSPM, Salva Leutenegger, SBKV,
Barbara Aeschbacher, USDAM

Le semi-confinement ordonné par les autorités a frappé le domaine culturel de manière radicale et globale : le 28 février, les manifestations de plus de 1000 personnes ont été interdites, le 13 mars cette limite a été abaissée à 100 personnes, et le 16 mars toutes les institutions culturelles ont été fermées et toutes les manifestations interdites. Si les institutions établies avec des subventions fixe jouissent d'une certaine sécurité, pour la plupart des autres, les restrictions de durée indéterminée ont fait l'effet d'un coup de massue. Le domaine culturel vacille et son existence même est menacée.

Les grandes manifestations régionales comme le Theaterspektakel à Zurich, l'Unplugged à Zermatt, les Journées littéraires de Soleure, le Festival jazz de Montreux, le Lavaux Classique, le Festival du film de Locarno, le Théâtre du monde d'Einsiedeln, toutes les représentations musicales et théâtrales en plein air de cet été, tout a été annulé. Des milliers de participant-e-s restent sans engagement.

En 2013 (derniers chiffres), le domaine culturel a généré une valeur ajoutée brute d'environ 22 milliards de francs et un chiffre d'affaires total de près de 69 milliards de francs. La part de personnes employées en équivalent plein-temps dans l'ensemble de l'économie se monte aujourd'hui à environ 5 %, et est comparable à la part du secteur financier ou de l'industrie du tourisme.

Les musées sont à nouveau ouverts depuis la mi-mai, tandis que les cinémas, les théâtres, les salles de concert, les petites scènes, les opéras et les clubs pourront rouvrir le 6 juin. Théoriquement du moins, puisque la protection contre une reprise de l'épidémie requiert le respect de règles drastiques d'hygiène et de distanciation. Ce n'est donc pas une libération pour la culture. Au contraire, cet assouplissement serait même une menace s'il s'accompagnait immédiatement d'une suppresion des aides spéciales décidées dans le contexte du coronavirus.

Tout est en suspens malgré l'aide étatique

Comme d'autres entreprises, les institutions culturelles peuvent demander le chômage partiel pour leur personnel, ce qui permet de garantir 80 % du salaire pendant un maximum de douze mois. Les acteurs et actrices culturels employés pour une durée limitée, au salaire horaire ou sur appel, peuvent aussi bénéficier d'une indemnité de chômage partiel grâce à l'élargissement décidé par le Conseil fédéral. Mais comme toutes les ordonnances de nécessité du Conseil fédéral, celle-ci n'est valable que six mois au maximum.

De nombreuses grandes institutions et la CCT des orchestres paient les 20 % supplémentaires des salaires de leur personnel permanent grâce aux subventions. Ce qui n'a pas plu au service culturel de la ville de Zurich, qui voulait que les institutions subventionnées s'abstiennent de cette rallonge « par solidarité » avec d'autres secteurs d'activité. Le Schauspielhaus de Zurich a refusé d'obtempérer, quant au Kunsthaus, il a d'abord obéi, puis, suite à l'intervention du SSP, il a à nouveau versé l'intégralité des salaires au personnel.

[9] Bertolt Brecht , La bonne âme du Se Tchouan, épilogue.

Du reste, l'accès au chômage partiel pour les institutions culturelles subventionnées reste un parcours semé d'embûches. Selon les cantons, les pratiques diffèrent. En conséquence règne une grande insécurité.

Les acteurs et actrices culturels indépendants ont droit à une allocation pour perte de gain coronavirus pour perte de revenus. Son montant est basé sur le revenu net de 2019 ; 30 ou 31 indemnités journalières sont versées par mois. L'indemnité journalière maximale est de 196.-

De plus, l'ordonnance Covid sur la culture du 21 mars, actualisée le 13 mai, s'applique au secteur de la culture :

Aides d'urgence avec fonds de la Confédération	**Institutions culturelles** (non publiques et sans but lucratif)	**Acteurs et actrices culturels** indépendants (aussi à temps partiel)
	Prêt sans intérêt, maximum 30 % du revenu de 2019	Aide d'urgence non remboursable, calculée sur la base de la dernière taxation de l'impôt fédéral et sur preuve de la situation d'urgence économique. Maximum 196 Fr./jour
	Les cantons sont responsables du versement	Suisseculture Sociale est responsable du versement
Allocation pour perte de gain avec une participation de 50 % de la Confédération	**Institutions culturelles** (aussi à but lucratif)	**Acteurs et actrices culturels** indépendants (aussi à temps partiel)
	Max. 80 % du dommage, en tenant compte de l'aide d'urgence. L'éventuel manque à gagner n'est pas pris en compte.	Max. 80 % du dommage, en tenant compte de l'aide d'urgence. L'éventuel manque à gagner n'est pas pris en compte.
	Les cantons statuent sur les demandes	Les cantons statuent sur les demandes

Toutes les mesures, à l'exception du délai d'annonce pour l'aide d'urgence de la part des institutions culturelles, ont été prolongées jusqu'au 20 septembre. De plus, 50 millions de francs ont été transférés du pot de l'aide d'urgence au pot des allocations pour perte de gain. Cela pourrait se révéler prématuré, car après des débuts hésitants, les demandes d'aide d'urgence des acteurs et actrices culturels affluent. Le hic avec les allocations pour perte de gain, c'est que les cantons peuvent fixer leurs propres priorités en matière de politique culturelle lors de l'approbation des demandes. La voie de recours est exclue.

Les aides financières calculées sont trop faibles. Pour atteindre l'indemnité maximale de 196 francs par jour, les acteurs et actrices culturels indépendants devraient avoir un revenu annuel de 88 200 Fr. soumis à l'AVS en 2019, ce qui correspond à un revenu mensuel net de 7'300 francs, un salaire que seuls quelques rares employé-e-s permanents atteignent. Au cours de la saison 2020/21, les professionnel-le-s novices dans les grandes institutions ne gagnent que 4100 à 4300 francs bruts par mois.

Selon Suisseculture, 40 % des acteurs et actrices culturels indépendants vivent en Suisse avec le minimum vital : des revenus mensuels fluctuants, des engagements incertains, une mauvaise protection en cas de maladie et de vieillesse, des honoraires généralement faibles, et de manière répétée le chômage temporaire. Avant la crise du coronavirus déjà, le chômage des acteurs et actrices était de 12,5 % ! On estime que seule la moitié des membres des associations culturelles ont un

emploi permanent. Les formes professionnelles mixtes sont courantes, ce qui pose problème aux offices cantonaux : indépendant-e-s avec une faible source de revenu comme salarié-e-s à temps partiel, indépendant-e-s dans des projets de la scène indépendante et entre-temps au chômage. Ou encore ceux qu'on appelle les auxiliaires planifiés de manière fixe dans le programme du théâtre et de l'opéra, et salariés sans pour autant avoir d'emploi ni de taux fixes.

Dans le conseil aux membres, les associations culturelles ont constaté trois phases : la peur existentielle et une grande impuissance ont prévalu au début, puis il y a eu le soulagement face au soutien promis, remplacé ensuite par le désespoir face aux obstacles bureaucratiques. Mais certains cantons au moins ont compris que les acteurs et actrices culturels ne devaient pas seulement être crédités pour les représentations perdues, mais aussi pour le manque à gagner des jours de répétition concernés.

« Tout ça a quelque chose de bon : tout le monde reconnaît maintenant que la culture est essentielle ! »

C'est la conclusion d'une Genevoise passionnée de culture après deux mois de confinement. Les démarches créatives des acteurs et actrices culturels pour lever le rideau de fer entre eux et la population sont nombreuses : représentations théâtrales et opéras en ligne, visites guidées d'expositions en ligne, concerts dans les arrière-cours, sur les balcons et devant les EMS. Tout cela gratuitement, très professionnellement et en mode intime. Cette créativité et flexibilité des acteurs et actrices culturels dans l'exploration des moyens d'interaction avec la population ont été touchantes, mais n'offrent aucune perspective d'un revenu assurant le minimum vital.

En sursis suite à la pandémie: le festival Origen dans les Grisons demande de prolonger la durée de vie de la Tour Rouge sur le col du Julier jusqu'à l'été 2023. Photo : S. Staub

Les institutions culturelles devront modifier leur programmation à cause de la protection de la santé de leur troupe, mais aussi en raison des artistes étrangers. La protection de la santé des chœurs et des orchestres s'avère très difficile. À long terme, il est possible que les salles ne puissent plus être remplies, et que les revenus diminuent massivement. Cela aura un impact sur les subventions et sur les engagements des auxiliaires.

Les concerts de 1000 personnes ne sont guère envisageables, même à long terme. Les tournées sont annulées. Et les grosses productions comme les comédies musicales ou les pièces de théâtre en plein air, pour lesquelles aucun contrat n'a encore été signé, seront probablement toutes annulées ces douze prochains mois. Comment demander une indemnisation dans ce cas ?

La crise rend apparente la précarité de la protection sociale des acteurs et actrices culturels. Et l'ensemble du secteur est menacé d'effondrement, parce qu'il est plus difficile de sortir du semi-confinement que dans d'autres secteurs d'activité.

Le domaine oublié de l'enseignement musical

Dans la formation culturelle, le tableau est tout aussi sombre que dans le spectacle. Certes, les écoles de musique aussi sont passées à l'enseignement en ligne, ce qui a permis aux professeurs de musique d'éviter une perte totale de revenus. Mais avec la crise économique provoquée par la pandémie, il reste aussi moins d'argent pour les cours de musique. Les écoles de musique s'attendent à une baisse massive du nombre d'élèves. Et cela restera ainsi dans les années à venir, à moins que l'économie ne se rétablisse rapidement. Les écoles vont réduire considérablement leur offre, car les subventions sont versées en fonction du nombre d'élèves et non de l'offre. Cela concerne directement les enseignant-e-s. La plupart des écoles de musique ne garantissant pas un temps de travail fixe, la vague de licenciements menace.

Maintenant, il faudrait des subventions supplémentaires pour les écoles de musique pour leur permettre de réduire les frais d'écolage. Le mandat constitutionnel visant à promouvoir l'accès à la formation musicale pour les enfants et les jeunes serait enfin mis en œuvre.

Les professeurs de musique indépendants sont très touchés. Comme ils enseignent souvent à des adultes, les cours se sont effondrés, beaucoup refusant de passer à l'enseignement en ligne. Et nombreux sont ceux, parmi les élèves, qui ne voudront pas reprendre, même après la levée de l'interdiction des cours présentiels, par crainte de la contamination. Et puis il y a le coup de massue fédéraliste : dans la grande majorité des cantons (sauf les Grisons et Glaris), les professeurs de musique sont explicitement exclus des allocations pour perte de gain pour le secteur culturel, parce qu'ils sont définis comme relevant du secteur de la formation et non comme acteurs et actrices culturels. C'est un schéma bien connu : les professeurs de musique sont toujours considérés comme ce qui est le plus avantageux. Ils passent ainsi à travers tous les filets, tranquillement, silencieusement et loin des offres culturelles subventionnées.

Appel : assurons la survie de la culture !

Le 7 mai, 40 associations culturelles suisses se sont adressées au Conseiller fédéral Alain Berset en se constituant en task force pour des mesures palliant les effets de la pandémie coronavirus pour la culture. Ils demandaient qu'une stratégie de sortie pour le domaine culturel soit élaborée conjointement « pour que le secteur culturel puisse bien se préparer aux prochaines étapes d'assouplissement et que la vie culturelle en Suisse puisse lentement se dérouler à nouveau - certainement dans des circonstances nouvelles et dans le respect de règles strictes de protection de la santé ». L'aide d'urgence pour les acteurs et actrices culturels devrait ainsi être prolongée au moins jusqu'à la fin de l'année, les indemnités journalières devraient être calculées sur la base de trois ans au lieu d'un, et sur le revenu brut. Les institutions culturelles aussi auraient besoin d'une prolongation des allocations pour perte de gain et de l'accès au chômage partiel.

La reprise annoncée pour le 6 juin ne pourra être que lente, et elle renferme donc peut-être plus de risques que d'opportunités. De nombreuses questions existentielles pour les institutions et les professionnel-le-s ne sont pas résolues. Le fonctionnement normal de la culture comme nous le connaissions ne sera pas possible à long terme.

Les médias entre ambitions idéales et réalités matérielles : le paradoxe de la crise du coronavirus

Stephanie Vonarburg, syndicom/Melanie Berner, SSM

Situation paradoxale : davantage d'utilisateurs et d'utilisatrices - moins de revenus publicitaires

Journaux et portails d'information gratuits L'utilisation des médias a beaucoup augmenté pendant la crise de Covid-19 : c'est vrai pour une grande majorité dans toutes les tranches d'âge et pour tous les canaux (radio/TV, presse, online, médias sociaux). Fin avril, les experts des médias estimaient que la plus forte croissance concernait les médias d'information de la SSR (TV, radio, online), suivis par les journaux payants (imprimés et en ligne). En temps de crise, la confiance dans les médias classés comme fiables est intacte. La demande en informations est plus grande que jamais les jours de pointe, et a doublé par rapport au mois précédent, par exemple pour le Tages-Anzeiger en ligne en mars.

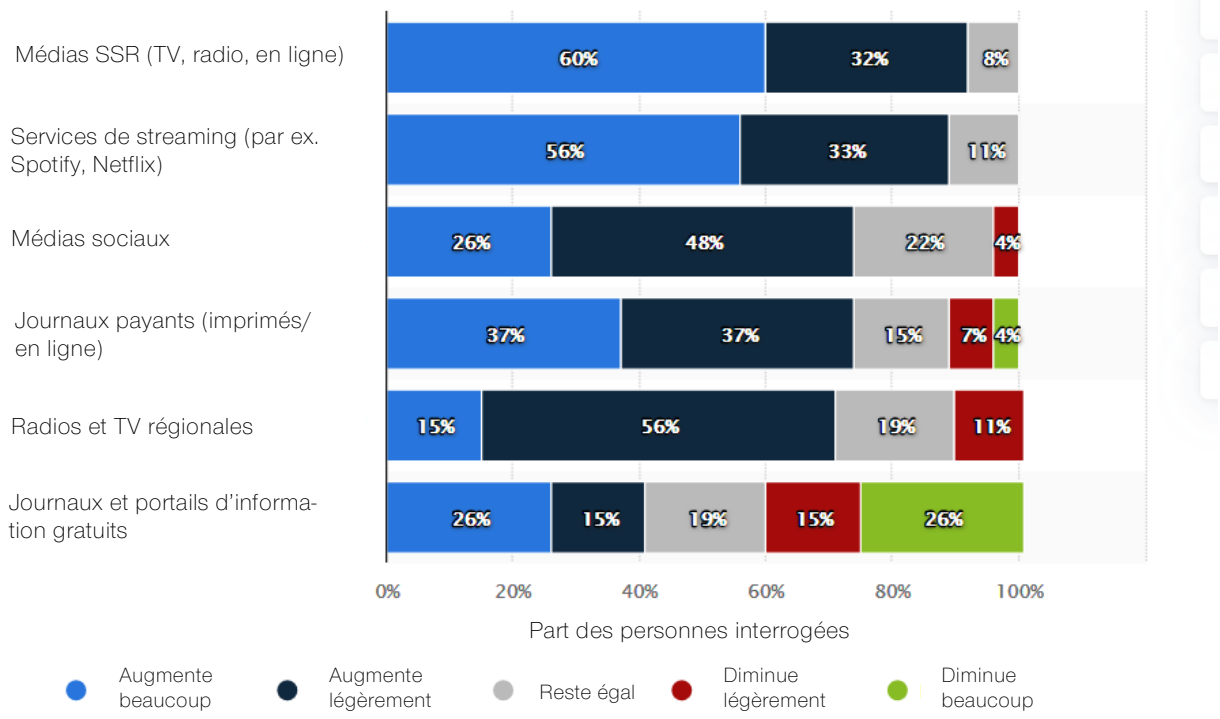

Source: Statista 2020

Parallèlement, la publicité s'est effondrée dans de nombreux médias. Les derniers chiffres (mars) sont dramatiques : radio -49 %, presse -20 % (les quotidiens et hebdomadaires régionaux, la presse du dimanche et la presse spécialisée étant les plus touchées) ; online -17%, TV -15 %. Par rapport au même mois de l'an dernier, un total de 80 à 90 millions de francs de fonds publicitaires manque aux médias (Source : tendance du marché publicitaire de Mediafocus). En avril, la situation s'est probablement aggravée.

En mars déjà, de nombreuses entreprises de médias (y compris des groupes de médias tels que TX Group, CH Media et NZZ) s'annonçaient au chômage partiel, bien que les professionnel-le-s des

médias n'eussent pas moins de travail, mais plutôt davantage en raison du besoin accru d'informations. La SSR a suivi début avril. Syndicom a exigé une couverture des salaires à 100 % pour les entreprises de médias financièrement solides (ce qui est désormais garanti jusqu'en juin pour les grandes entreprises de médias). Les journalistes et photographes indépendants aussi doivent se voir accorder le chômage partiel s'ils ont moins de mandats. Le SSM a posé les mêmes exigences à la SSR.

Comme dans d'autres branches, une exigence supplémentaire est de ne pas licencier lorsque le chômage partiel est accordé ; cette interdiction doit aussi rester valable pendant une certaine période après la fin du chômage partiel.

En outre, syndicom a exigé de renoncer à distribuer les bénéfices (dividendes, versements de bonus). Les propriétaires de TX Group et de la NZZ se sont généreusement servis en pleine crise du coronavirus (37 millions de francs distribués en dividendes pour le seul TX Group). C'est probablement la raison pour laquelle une aide d'urgence de 78 millions pour les médias n'a pas trouvé de majorité au Conseil fédéral, au détriment de toute la branche.

Aide d'urgence pour les médias et les professionnels des médias comme transition

Comme la situation financière de nombreux médias s'est dramatiquement détériorée, une aide immédiate est nécessaire jusqu'à ce que le paquet de mesures pour le développement à long terme de la promotion des médias puisse entrer en vigueur. Déposées lors de la session extraordinaire du Parlement début mai, deux motions ont donc exigé du Conseil fédéral des mesures concrètes et leur mise en œuvre rapide :

- L'ATS (Keystone-SDA) doit être soutenue par des moyens financiers supplémentaires, pour qu'elle puisse mettre gratuitement à disposition des médias suisses un service de textes de base.
- Jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle base juridique au plus tard, la Poste fournit gratuitement les journaux régionaux et locaux (ce qui représente environ 25 millions de francs par an) et à un tarif réduit les autres quotidiens et hebdomadaires sur abonnement (environ 10 millions par an). La condition préalable pour bénéficier de la réduction est qu'aucun dividende ne soit versé pour l'exercice 2020.
- Les stations de radio et de télévision privées en Suisse reçoivent 30 millions de francs supplémentaires provenant de la réserve de fluctuation de la redevance radio-TV.

La crise actuelle a aussi aggravé la situation des professionnel-le-s des médias indépendants, parfois jusqu'à la précarité. La possibilité pour les indépendant-e-s de demander une indemnisation via les APG a donc constitué une étape importante vers la garantie de leurs conditions d'existence. Cette mesure est à améliorer par une indemnisation minimale, comme dans les autres cas où des APG sont versées.

Paquet de mesures pour la promotion des médias au 1.1.2021

La crise du coronavirus a accéléré le rythme administratif et politique : fin avril, le Conseil fédéral avait déjà pris sa décision quant aux mesures pour une promotion durable des médias. Elles sont soutenues par les associations de journalistes, mais il est déjà clair qu'elles seront insuffisantes pour maintenir la diversité des médias. À long terme, de nouvelles sources de financement doivent être exploitées dans l'intérêt de la sécurité de l'information et de son traitement professionnel.

Les associations de journalistes soutiennent le développement prévu de la promotion indirecte de la presse, via une réduction des tarifs postaux de 20 millions de francs supplémentaires. Les titres locaux et régionaux promus doivent en particulier bénéficier d'un rabais de livraison plus important.

Les médias en ligne jouent un rôle croissant dans la fourniture d'informations fiables à l'ensemble de la population. La promotion directe des médias en ligne avec 30 millions de francs est donc un pas dans la bonne direction : un soutien est accordé aux médias en ligne, qui peuvent compter sur les revenus des lecteurs, en incluant éventuellement les revenus des abonnements en ligne, des cartes journalières, des commandes individuelles et les contributions volontaires des lecteurs. En outre, les modèles soutenus par des fondations devraient aussi être inclus. Comme dans la promotion indirecte de la presse, le soutien doit être lié à des exigences formelles, notamment une séparation claire du contenu journalistique et de la publicité, l'orientation vers un large public et la reconnaissance des lignes directrices de la branche en matière de pratique journalistique.

Proposée par le Conseil fédéral, la promotion des mesures de formation et de formation continue pour les journalistes est nécessaire, complétée par la formation aux médias et la recherche sur les médias. Cela permet aussi de contrer le flot croissant de fausses informations et de propagande ciblée.

De plus, le financement public d'une infrastructure comme bien commun numérique et médiatique est important. Cela permet de toucher les petites entreprises de médias, et facilite la recherche d'informations indépendantes par les utilisateurs et utilisatrices.

L'agence de presse Keystone ATS

L'actuelle Keystone ATS présente un défaut de conception : les propriétaires sont aussi les clients. Les éditeurs ne sont pas en mesure de gérer le service médiatique de base dont le sport, dans l'intérêt de tous les médias. Le risque est que les éditeurs économisent sur le dos de l'agence.

Les mesures d'urgence de financement public d'une agence de presse trilingue doivent être transformées en solution permanente, afin que l'information de base puisse être offerte à tous les utilisateurs (médias, organismes publics) gratuitement ou à faible coût. Le cofinancement public doit être sensiblement augmenté et lié au transfert à une organisation à but non lucratif (fondation).

Le service public audiovisuel en crise

Dès 2019, la SSR a été placée sous le signe de la baisse massive des coûts. La mise en œuvre d'un plan de réforme et de réinvestissement avec un objectif d'économies de 150 millions de francs est toujours en cours, et la fin des mesures d'économie n'est pas en vue. La pression sur le personnel était déjà grande avant le début de la pandémie. Impossible de chiffrer à ce stade la perte massive de recettes publicitaires de la SSR, mais elle sera de l'ordre de dizaines de millions. L'augmentation de 50 millions de francs de la part de la SSR au produit de la redevance ne compensera pas les pertes à court ou à long terme. Il est donc regrettable que le service public audiovisuel de la SSR n'ait pas été pris en compte dans les mesures d'urgence décidées par le Parlement.

Ni le Conseil fédéral ni le Parlement n'ont une stratégie claire pour financer durablement le service public audiovisuel. C'est un autre point faible du paquet de mesures en cours de traitement. L'importance de la SSR et des fournisseurs régionaux et locaux de service public audiovisuel est apparue clairement pendant la crise. Une solution pour compenser la baisse publicitaire doit aussi être trouvée pour ces entreprises de médias, afin de garantir la sécurité de leurs services à l'avenir.

Au vu des conséquences de la pandémie de Covid-19, le Syndicat suisse des mass media (SSM) appelle les prestataires de service public à assumer leur responsabilité particulière comme employeurs. Les conséquences financières de la crise ne doivent pas être répercutées sur le personnel. Il faut éviter de supprimer des emplois en 2020 et 2021.

Interrompues par la pandémie de Covid-19, les négociations CCT entre le SSM et la SSR reprendront à l'automne 2020. Les principales exigences du SSM sont une protection complète de la santé et une progression salariale durable pour le personnel. L'élargissement du champ d'application de la CCT, et l'amélioration de la protection des indépendant-e-s qui en découle, sont également essentiels. La crise a montré clairement qu'il y a aussi des employés vulnérables dans l'écosystème de la SSR.

Exigences syndicales concernant les médias et les professionnel-le-s des médias

- La promotion des médias à l'aide de fonds publics doit être étendue à toutes les catégories de médias pour garantir à long terme la diversité des médias importante pour la démocratie.
- La promotion élargie des médias ne doit pas se faire au détriment de la SSR ou des fournisseurs locaux et régionaux de service public audiovisuel. Il n'y a pas de tabou sur l'augmentation des taxes.
- Le service de base de Keystone ATS doit être transféré à une structure à but non lucratif.
- Google, Facebook et cie sont les grands bénéficiaires des revenus publicitaires dans le domaine de la diffusion d'informations, sans pour autant investir dans le journalisme. Ces revenus doivent être grevés de prélèvements permettant de le financer. De manière générale, les profits générés directement ou indirectement par l'information doivent être reversés au moins partiellement à celles et ceux qui la produisent.
- À long terme, il s'agira de promouvoir directement le journalisme (recherche, formation, infrastructure, etc.) en remplacement de l'actuelle promotion des entreprises.
- Pour renforcer l'indépendance des journalistes, les associations de journalistes exigent que la promotion des médias soit liée à la conclusion de conventions collectives de travail avec les syndicats concernés, et au respect des normes de qualité.
- Les indépendant-e-s jouent un rôle important dans les médias. L'assurance chômage et la protection sociale générale doivent être étendues aux indépendant-e-s pour mieux les protéger.

La revalorisation des professions de la santé est essentielle pour un service public fort

Elvira Wiegers et Beatriz Rosende, SSP/Reto Wyss, USS

Jamais l'importance du personnel de santé n'a été aussi clairement perçue que pendant la crise du coronavirus. Le personnel de santé a désormais un visage : les auxiliaires de santé travaillant dans les EMS ; les infirmières et infirmiers anesthésistes devenus en très peu de temps des expert-e-s en soins intensifs ; les ASSC dans les soins ambulatoires ; les réceptionnistes des hôpitaux, qui travaillent jour et nuit ; les chauffeurs transportant les malades ; les radiologues, qui détectent les lésions du virus dans les organes ; le personnel de nettoyage assurant une hygiène et une propreté maximales, ou le personnel hôtelier, qui veille au bien-être physique de tout le monde. Les médias en ont largement parlé et la population a applaudi pour les remercier. Le personnel de santé, comme chacun le comprend maintenant, est d'importance systémique.

Une partie du personnel de santé s'est battue jour et nuit des semaines durant pour la vie des patient-e-s du COVID-19. Ces salarié-e-s ont risqué leur santé, effectuant des heures supplémentaires et travaillant de longues journées. Le tout sans le matériel de protection suffisant, au début du moins, ce qui a eu un impact. Selon une étude récente de l'hôpital universitaire de Zurich et de l'hôpital de Zollikerberg, environ un quart du personnel de santé a souffert de symptômes d'anxiété, de stress et de dépression depuis le début de la pandémie, et environ 14 % du personnel testé a été infecté. Le SSP a demandé à plusieurs reprises une évaluation systématique de leur état de santé et des rapports réguliers à ce sujet. Le SSP a aussi exigé plusieurs fois que la charge massive des dernières semaines soit indemnisée, par exemple en versant un 14e salaire.

Dès les premières semaines de la crise, le manque de personnel qualifié est apparu clairement en Suisse, en particulier aux soins intensifs. Il est apparu que le personnel des homes en particulier a beaucoup de mal à gérer la crise, notamment à cause des grandes lacunes au niveau de la formation continue. Ces déficits résultent de mesures d'économies réalisées depuis des années, et sont un des effets de l'introduction de la concurrence dans le système de santé. Malgré la charge extraordinaire des soins intensifs, d'autres secteurs ont été parallèlement fermés. Ainsi, le personnel de certains hôpitaux était temporairement désœuvré, alors qu'ailleurs il était débordé pendant des semaines. C'est le système de santé basé sur la concurrence entre différents établissements qui conduit à ces absurdités. Une coordination cohérente du personnel de santé au niveau cantonal et fédéral aurait permis d'organiser les soins médicaux conformément au droit du travail. La crise n'étant pas encore terminée et un grand nombre de patients COVID-19 vivant en EMS, il est urgent de renforcer la coopération entre les établissements de santé.

Pas de retour à la normale mais reconnaître enfin pleinement le personnel de santé

Les professions de la santé sont donc d'importance systémique. Mais quelle est la valeur de ce constat pour le monde politique et les employeurs, et quelles conséquences en tirent-ils ? Depuis des années, les débats sur la politique de santé tournent autour d'un seul sujet : les coûts. L'introduction de la concurrence ou des forfaits par cas aurait dû réduire ces coûts. À la place, des économies massives ont été réalisées sur le dos du personnel de santé, et les coûts ainsi que les primes d'assurance maladie ont continué d'augmenter. Ce qui s'est aussi passé, c'est que les soins médicaux ont été progressivement transformés en un marché lucratif de plusieurs milliards pour les investisseurs. Au lieu de former et d'engager assez de personnel de santé qualifié, des centaines de millions de francs sont injectées dans les infrastructures et les processus administratifs. Avec pour

conséquence que de moins en moins de temps et d'argent sont disponibles pour la tâche centrale du système de santé : les soins et le soutien aux personnes malades et âgées.

Les conséquences de cette politique de santé malvenue sont notamment un taux inquiétant de près de 50 % de personnes quittant leur profession, une durée moyenne comme employé-e de santé très faible et un manque de personnel infirmier parfois dramatique (qui sans le recours important an personnel de santé étranger, dont de nombreux frontaliers, se serait manifesté dans le cadre de la pandémie par une pénurie drastique de soins). Les soins de longue durée sont particulièrement touchés : de nombreux cantons et communes mènent une politique de privatisation et d'externalisation qui n'a pas épargné les EMS. La pression financière exercée sur ces institutions a fortement augmenté, en particulier depuis l'introduction du nouveau régime de financement des soins en 2011. Ce dernier est souvent répercuté directement sur le personnel de santé, avec les conséquences déjà mentionnées. Pour des raisons de coût également, les soins stationnaires sont actuellement transférés aux soins ambulatoires dans toutes les institutions de santé. Politiquement voulu, ce transfert mettra aussi de plus en plus de pression sur les structures ambulatoires, comme les services d'aide et soins à domicile à but non lucratif, qui ne sont ni prêtes ni suffisamment financées pour ce changement structurel. Parallèlement, elles sont de plus en plus concurrencées par des sociétés privées d'aide et soins à domicile à but lucratif, qui grâce à de moins bonnes conditions de travail et des salaires plus bas ont des coûts plus faibles et peuvent donc offrir des services moins chers.

Une chose est claire : il est urgent de revaloriser les professions du domaine de la santé. Tous ces groupes professionnels s'attendent à ce que des investissements soient réalisés dans leur domaine ces prochaines années, notamment au niveau des formations (continues) et des salaires. Ils attendent aussi que les institutions comptent enfin le temps pour se changer comme temps de travail. Les institutions ne pratiquent de loin pas toutes de la sorte, privant ainsi leur personnel d'une part de salaire. De meilleures solutions sont également nécessaires pour les rentes - le SSP exige une rente vieillesse complète dès 60 ans - et pour une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Aujourd'hui encore, le personnel de santé attend des réponses et des actes. Aucun franc supplémentaire et aucune mesure de valorisation n'ont été annoncés jusqu'à présent.

La politique doit mettre la main à la pâte pour le financement du système de santé

La crise du coronavirus a rendu visible les défauts systémiques du système de santé. Il est donc assez paradoxal que plusieurs hôpitaux privés aient demandé le chômage partiel. C'est certes lié à l'ordre de suspendre temporairement les interventions non urgentes , mais il est significatif que des hôpitaux gagnant beaucoup d'argent en temps normal sur le dos de la population et de sa santé via les assurances complémentaires aient immédiatement demandé l'aide de l'État via le chômage partiel pendant la crise. C'est d'autant plus choquant que beaucoup de ces hôpitaux voulaient obliger le personnel à travailler moins d'heures après le retour à la normale. C'est illégal : en cas de pandémie, le risque entrepreneurial ne doit certainement pas être répercuté sur le personnel.

Sur le plan financier, les hôpitaux ont dû faire face à des dépenses supplémentaires massives pendant la crise : la modernisation et l'extension des unités de soins intensifs, ainsi que les traitements COVID, sont très coûteux. Plus importante encore, la perte de recettes due au gel des traitements pour les interventions non urgentes mentionné a été estimée à 2,5 milliards de francs pour l'ensemble de la Suisse. Ces déficits doivent être financés par la Confédération et les cantons, et en aucun cas l'argent des primes ne doit être utilisé à cette fin.

De nombreux assuré-e-s doivent aussi lutter financièrement contre la pandémie, par exemple les personnes ayant des symptômes légers seulement doivent payer le test COVID, y compris les frais

supplémentaires de consultation et de diagnostic, sur leur propre franchise. Pour les ménages, la charge des primes devrait encore augmenter lors de la prochaine récession, raison pour laquelle les syndicats réclament depuis des années une limitation nationale contraignante des primes d'assurance maladie à maximum 10 % du revenu disponible des ménages. C'est également la principale revendication de l'initiative d'allégement des primes déposée en janvier 2020 avec le PS Suisse. La Confédération doit enfin agir en fixant aux cantons des objectifs contraignants pour des réductions de primes suffisamment élevées, et en les cofinançant.

Le temps de plusieurs réformes est arrivé

Financement social de l'assurance maladie de base, amélioration des salaires et des conditions de travail du personnel de santé, formation adéquate du personnel qualifié en Suisse : telles sont depuis des années les revendications des syndicats, devenues urgentes avec la pandémie de coronavirus. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent également prendre position sur ces questions lors du traitement de l'initiative d'allègement des primes (ou l'ont déjà fait). Au cas où leur réponse est finalement insatisfaisante, cela devrait finir en votation populaire. De plus, la « maîtrise des coûts » et les modalités de compensation devront être révisées lors des prochains débats. Les systèmes de points de taxation Tarmed (domaine ambulatoire) et les forfaits hospitaliers par cas SwissDRG (domaine hospitalier) causent de nombreuses incitations négatives au surapprovisionnement et à la pénurie. Le surapprovisionnement est coûteux parce que des interventions inutiles sont effectuées ; la pénurie est coûteuse parce que des interventions nécessaires ne sont pas effectuées, entraînant des frais subséquents.

La question de la disponibilité des médicaments essentiels est également complexe. Certes, 70 % du marché national des génériques en Suisse est couvert par deux sociétés suisses, mais elles se fournissent en principes actifs presque exclusivement auprès de quelques usines en Chine. La pénurie d'antibiotiques a déjà mis en évidence avant la crise du coronavirus qu'une telle dépendance à sens unique envers l'étranger est problématique. Une reprise de la production nationale de médicaments essentiels doit donc être sérieusement envisagée.

Invisible, l'administration sous haute pression

Dore Heim, USS
Collaboration : APC

L'administration fait bien souvent en premier les frais des mesures d'économie. Car contrairement aux prestations de service public que la population voit et utilise, le travail administratif a lieu en coulisse. Un peu comme les travaux ménagers dans la famille, qui ne se remarquent que lorsqu'ils ne sont pas faits.

La présence répétée de certains employé-e-s de la Confédération aux conférences de presse sur la pandémie de coronavirus a été le signe visible de la situation extraordinaire dans laquelle se trouvait la Suisse. Ils étaient pour ainsi dire les représentante-e-s des invisibles.

Le personnel de la Confédération a veillé à ce que des flux financiers de plusieurs milliards puissent être mobilisés rapidement pour soutenir l'économie. En quelques jours, ils ont élaboré le règlement du régime d'urgence du Conseil fédéral, créé de nouveaux concepts de protection sociale, organisé des conférences et des discussions avec les établissements financiers et le personnel administratif des cantons pour que l'argent arrive aussi vite que possible là où il était nécessaire.

Début mars déjà, un service de coordination coronavirus a été mis en place au Seco, et dès la mi-mars via une hotline, le personnel répondait parfois à 10'000 questions des milieux économiques par jour. Alors que l'administration était sous haute pression, les employés ont reçu une formation continue sur des questions parfois complexes provenant des différentes branches.

L'administration des douanes a dû fermer tous les postes frontières en 24 heures, une procédure pour laquelle n'existait aucune planification de processus, aucune introduction et aucune répétition. Une situation qui s'était produite pour la dernière fois il y a 80 ans, au début de la Seconde Guerre mondiale.

Le DFAE a dû organiser la plus grande opération de rapatriement de l'histoire de la Suisse moderne pour 7'000 citoyennes et citoyens bloqués à l'étranger. Opération extrêmement coûteuse et longue, car de nombreuses personnes se trouvaient dans des régions reculées comme voyageurs individuels ou d'affaires.

Les services du parlement, pour lesquels chaque session implique systématiquement un effort considérable, ont dû préparer la session spéciale de début mai à BernExpo, en pleine phase critique de la pandémie. Non seulement tout devait être organisé de manière à protéger les parlementaires de manière optimale sur place, mais le personnel ne devait pas non plus craindre le risque, puisqu'il a dû travailler en étroite collaboration pendant des semaines.

Nous nous souvenons du Conseiller fédéral Christophe Blocher, qui aimait décrire les employés de la Confédération comme des personnes paresseuses et lentes. Nous entendons encore le Conseiller fédéral Hans Rudolf Merz prétendre qu'il y avait beaucoup à dégraisser. Et l'actuel Conseiller fédéral en charge du personnel, Ueli Maurer, ne cesse de répéter qu'il y a encore de la marge dans l'administration. Aujourd'hui, des départements entiers de l'administration fédérale ont prouvé qu'ils sont incroyablement rapides, pragmatiques et innovants, et qu'ils ne ménagent pas leurs efforts pour surmonter la crise.

Dans un contexte en perpétuelle évolution, les ordonnances ont du être réajustées en permanence, l'impact des mesures contrôlé et les décisions insuffisantes ou incompréhensibles très rapidement

améliorées. Aujourd'hui encore, l'administration fédérale est soumise à une pression extrême, car il faut maintenir un contact permanent avec les personnes clés des cantons, de l'économie et de la politique en Suisse et à l'étranger, pour garantir le maintien d'une approche relativement cohérente dans la première phase de la pandémie.

Pendant la crise, c'est aussi après et avant la crise, comme les offices fédéraux l'ont formellement assimilé. Un personnel qui s'identifie à l'idée de service public est un important stabilisateur en temps de crise. Le personnel de la Confédération a travaillé si dur que la Suisse est citée comme modèle dans les pays voisins de l'UE. Ce qui est probablement une première, à cette échelle. Il faudra s'en souvenir lorsqu'il sera à nouveau question prochainement de programmes de réduction des dépenses dans l'administration !

Conclusion : dans la crise, après la crise, avant la prochaine crise

Dore Heim et Benoît Gaillard, USS

Le service public met à disposition de toute la population, dans toutes les régions de Suisse, des infrastructures et des services. Les prix sont les mêmes pour tout le monde, et ils doivent rester abordables. Le service public ne vise pas le profit, et il est financé en grande partie par des moyens issus de la fiscalité. Il remplit donc une fonction importante pour la vie sociale, pour l'économie et pour l'égalité des chances.

Cette description n'est pas idéaliste : la Suisse du début du XXIe siècle l'incarne encore bien. Le pays, comme les autres en Europe, n'était pas préparé à une pandémie. Mais l'approvisionnement assuré notamment par le service public n'a pas été interrompu, ce qui a contribué à maintenir à un niveau élevé la confiance dans le régime de droit d'urgence et dans le Conseil fédéral. La capacité de résistance et d'adaptation est donc intacte. Nous sommes encore en pleine crise, et de nombreuses incertitudes demeurent sur les développements ultérieurs. Il y a donc lieu de se poser trois questions :

- Qu'est-ce qui a fait ses preuves ?
- Que faut-il éviter à l'avenir ?
- Que faut-il développer ?

Parmi les facteurs de succès se trouvent sans conteste le bon état et la densité des réseaux d'infrastructures. Dans le secteur de la santé, où des lits de soins intensifs et les équipements idoines ont pu être mis à disposition. Dans le domaine des infrastructures de télécommunication et de distribution d'électricité, qui ont rendu possible une transition rapide vers le télétravail. Dans le système de distribution de La Poste, pensé pour supporter des pics de charges, qui a certes brièvement touché à ses limites mais qui a réussi à augmenter ses capacités rapidement.

Dans une période aussi exceptionnelle, le service public a démontré ses forces précisément là où ses adversaires croyaient voir ses faiblesses. Face à l'urgence et à la situation exceptionnelle, une organisation qui ne repose pas sur la concurrence, mais sur la coopération, est à même de réagir dans le sens de l'intérêt public et non de cesser abruptement et de manière disparate certaines activités, enclenchant une spirale infernale. Est également apparue l'importance de mécanismes de planification et de financement axés sur les besoins de la population, différents de ceux du marché, conduits uniquement par l'évolution de la demande.

Ainsi, le rôle de pilotes attribués aux grandes entreprises et la coopération ancrée depuis des lustres dans le fonctionnement des transports publics ont permis la mise en place coordonnée d'une offre réduite, mais solide, pendant la durée des restrictions. Il faut se réjouir que la politique de mobilité ait su, depuis quelques temps, favoriser à nouveau la collaboration. Le mandat de service universel de la Poste, et l'existence de capacités de réserve dans son réseau, sont eux tout à coup passées du statut de coûts à celui d'atouts pour faire face à la pandémie et à ses conséquences.

La coordination est justement ce qui a manqué dans la santé, marquée par le fédéralisme et la concurrence. Des hôpitaux entiers ont été mis à l'arrêt (en particulier les hôpitaux privés répertoriés, c'est-à-dire autorisés à facturer à charge de l'assurance obligatoire), alors que d'autres se sont re-

trouvés sous une pression importante pour faire face au coronavirus. L'optimisation des coûts constante dans ce secteur a été l'une des causes du manque, dans les premières semaines, de matériel de protection.

L'accueil de jour des enfants, lui, a fait les frais de son organisation morcelée et de son financement fragmenté: il manque dans ce domaine ce qui marche ailleurs, à savoir une logique de développement axée sur les prestations et les besoins des parents, des enfants et des professionnel-le-s.

Dans la culture, il est apparu clairement que l'immense précarité de la grande majorité des travailleuses et travailleurs n'est pas seulement un problème pour elles et eux, mais qu'elle fragilise également l'ensemble du secteur lorsqu'arrivent des situations imprévues qui causes une grande instabilité. Le rythme auquel le monde culturel, dont l'importance économique n'est pas négligeable, se relèvera, reste incertain.

Enfin, la production et la diffusion d'informations de qualité ont prouvé leur importance essentielle dans la crise. La demande de journalisme de qualité n'avait jamais été aussi élevée, dans toutes les catégories d'âge, que durant cette crise. Et dans le même temps, les médias ont payé un lourd tribut aux mécanismes de marché auxquels ils sont largement assujettis. La crise des médias ne date pas d'hier, mais elle s'est renforcée avec l'effondrement du marché publicitaire, qui touche tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, avec ou sans mandat de prestation.

Malgré tout, le bilan est positif: le service public s'adapte rapidement et avec agilité aux circonstances changeantes. Les autorités devront en tenir compte. Et changer de message pour encourager, désormais, la population à prendre les transports publics, à se faire soigner en cas de nécessité, à retourner au musée ou, bientôt, à se rendre à un concert.

La crise nous invite à nous reposer la question de savoir quelles ressources la Suisse doit investir dans son service public. Il joue un rôle très important de stabilisateur dans la crise, comme nous l'avons vu: les coûts d'un système plus libéralisé auraient été énormes dans une telle période, comme le montrent les exemples d'autres pays. Pour une sortie de crise aussi rapide que possible et dont les coûts sociaux soient limités, il est par ailleurs essentiel que les prestations puissent reprendre aussi rapidement que possible, et que tous les acteurs soient protégés des difficultés financières ou des menaces sur leur existence. Un service public affaibli ralentirait la reprise à coup sûr, tandis qu'un service public renforcé l'accélèrera.

Cette capacité de stabilisation dans une situation historiquement sans précédent doit beaucoup à des travailleuses et travailleurs motivés et expérimentés. Des conditions de travail juste et une culture qui ne s'oriente pas qu'aux chiffres et à la rentabilité sont déterminantes pour la qualité du service public. Des milliers d'indépendant-e-s qui contribuent aussi au service public ne doivent pas être oubliés, dans la culture, les médias, la santé ou la logistique. Toutes et tous ont besoin d'une meilleure protection sociale – pour qu'ils soient encore là lorsqu'arrivera la prochaine crise.

Die Reihe SGB-*Dossier*. Bisher erschienen **Titres déjà publiés dans la série *Dossier* de l'USS**

95 GAV in der Schweiz: Probleme, Handlungsbedarf, Lösungen. August 2013. *Les CCT en Suisse : problèmes, mesures requises, solutions. Août 2013*
96 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2012. Okt. 2013. Évolution des effectifs des syndicats en 2012. Oct. 2013.
97 Boni und wachsende Lohnschere. Oktober 2013.
98 Der Detailhandel. Schwache Lohnentwicklung trotz Produktivitätsschub, *avec résumé en français.* November 2013.
99 Kantonsfinanzen. Fragwürdige, schädliche Sparmassnahmen in den Kantonen. Eine ökonomische Analyse, Dezember 2013 *Finances cantonales. Programmes d'austérité douteux et préjudiciables dans les cantons. Une analyse économique. Décembre 2013*
100 Arbeitszeitkontrollieren statt Burnouts kurieren. Mangelhafter Vollzug der Arbeitszeiterfassung in den Kantonen, *avec l'introduction, conclusions et perspectives en français. Janvier 2014*
101 12. SGB-Frauenkongress vom 15. und 16. November 2013. Gute Arbeit – gutes Leben! Pour de bonnes conditions de travail! Adesso e in futuro! Wir Frauen zahlen eure Krise nicht. April 2014. *12e Congrès des femmes de l'USS des 15 et 16.11.2013. Gute Arbeit – gutes Leben! Pour de bonnes conditions de travail ! Adesso e in futuro! Ce n'est pas aux femmes de payer la crise! Avril 2014.*
102 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2013/2014 ; Eine Übersicht aus dem Bereich der SGB-Gewerkschaften. April 2014. *Négociations conventionnelles et salariales 2013/2014; un aperçu des secteurs couverts par les syndicats de l'USS. Avril 2014.*
103 Ein starker Service Public – damit die Schweiz funktioniert. Reden der Tagung vom 27.2.2014. April 2014. *Des services publics forts pour une Suisse qui fonctionne ! Les interventions de la journée du 27.2.2014. Avril 2014.*
104 Was für die Lohngleichheit zu tun ist. Eine Analyse der Lohnunterschiede zwischen den Geschlechtern und der politischen Gegenmassnahmen. April 2014. Que faire pour instaurer l'égalité de salaire entre les sexes ? Analyse des différences de salaire entre les femmes et les hommes et contre-mesures politiques. Juin 2014.
105 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2013. Sept. 2014. *Évolution des effectifs des syndicats en 2013. Sept. 2014*
106 55. SGB-Kongress vom 23. – 24. Oktober 2014. Positionspapiere und Resolutionen. November 2014. *55e Congrès de l'USS des 23 et 24 octobre 2014. Textes d'orientation et résolutions. Novembre 2014.*
107 SGB-Verteilungsbericht. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz. Januar 2015, *avec résumé en français.*
108 Höhere Prämienverbilligungen gegen die Krankenkassen-Prämienlast. Eine Analyse der durchschnittlichen Prämienlast in der Schweiz und Vorschläge für den Ausbau der Prämienverbilligungen. Januar 2015, *avec résumé en français.*
109 *Un projet européen disputé. Les débats de politique européenne des syndicats depuis les années 70. Mars 2015.* Existiert nur auf Französisch.
110 Vertrags- und Lohn-Verhandlungen 2014/15. Négociations contractuelles et salariales 2014/15. Mai 2015.
111 Fragwürdige Spar- und Steuerpolitik in den Kantonen. Eine ökonomische Analyse. Juni 2015. *Une politique cantonale d'austérité et fiscale contestable. Analyse économique. Août 2015*
112 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2014. Okt. 2015. *Évolution des effectifs des syndicats en 2014. Octobre 2015.*
113 Mehr Stellensuchende wegen Leistungsabbau bei den Sozialversicherungen. Dezember 2015. *Davantage de demandeurs et demandeuses d'emploi à cause du démantèlement des prestations des assurances sociales. Janvier 2016.*
114 Fragwürdige Spar- und Steuerpolitik in den Kantonen. Januar 2016. Eine ökonomische Analyse. *Une politique cantonale d'austérité et fiscale contestable. Analyse économique. Janvier 2016.*
115 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2015/2016. März 2016. *Négociations conventionnelles et salariales 2015/2016. Mars 2016.*
116 Lohnkontrollen – ein Reader. Juni 2016. *25 ans après la Grève des femmes – Les contrôles des salaires. Juin 2016.*
117 SGB-Verteilungsbericht 2016. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz. Juli 2016. *Rapport 2016 de l'USS sur la répartition des salaires, des revenus et de la fortune en Suisse. Octobre 2016.*
118 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2015. Sept. 2016. *Évolution des effectifs des syndicats en 2015. Octobre 2016.*
119 USR III kostet jeden Haushalt mindestens1000 Franken pro Jahr. Januar 2017, *avec résumé en français.*
120 SGB- Juristen-Tagung 2015: Zwischen Strassburg und Genf: Die Bedeutung des Völkerrechts für das Arbeitsrecht. März 2017
121 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2016/2017. März 2017. *Négociations conventionnelles et salariales 2016/2017. Mars 2017.*
122 Zutritts- und Informationsrechte für Gewerkschaften im Betrieb. Juni 2017. *Les droits d'accès à l'entreprise et à l'information des syndicats. Juin 2017*
123 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2016. Sept. 2016. *Évolution des effectifs des syndicats en 2016. Sept. 2017.*
124 *Augmentation du niveau de formation des travailleuses et travailleurs : analyse et revendications syndicales. Sept. 2017.* Mit einer Zusammenfassung auf Deutsch.
125 Digitalisierung muss den Berufstätigen nützen: Analyse und Handlungsbedarf. Oktober 2017. *La numérisation doit servir aux salarié(e)s : analyse et mesures requises. Octobre 2017.*
126 Die ILO – Bedeutung für Gewerkschaften in der Schweiz. Februar 2018. *Importance de l'OIT pour les syndicats de Suisse. Février 2018.*
127 Über den Tellerand. Ein gewerkschaftlicher Blick auf Europa, April 2018.
128 Unsere Zeit ist mehr wert! 13. SGB-Frauenkongress vom 19. und 20. Januar 2018. Oktober 2018 *Notre temps vaut plus que ça ! 13e Congrès des femmes de l'USS des 19 et 20 janvier 2018. Octobre 2018*
129 Vertrags- und Lohnverhandlungen 2017/2018. Eine Übersicht aus dem Bereich der SGB-Gewerkschaften. Juni 2018. *Négociations conventionelles et salariales 2017/2018. Un aperçu des secteurs couverts par les syndicats de l'USS. Juin 2018*
130 Verteilungsbericht 2018. Die Verteilung der Löhne, Einkommen und Vermögen sowie die Belastung durch Steuern und Abgaben in der Schweiz. Oktober 2018
131 Analyse der Kantonsfinanzen. Budget 2019/AFP 2020-2022. November 2018. *Analyse des finances cantonales. Budget 2019/PFN 2020-2022. Novembre 2018*
132 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2017. Dezember 2018. *Évolution des effectifs des syndicats en 2017. Décembre 2018*
133 Temporärarbeit in der Schweiz. Juni 2019. *Le travail temporaire en Suisse. Juin 2019.*
134 Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz in Gesamtarbeitsverträgen. Juli 2019, *avec résumé en français.*
135 Zur Mitgliederentwicklung der Gewerkschaften im Jahr 2018. Oktober 2018. *Évolution des effectifs des syndicats en 2018. Octobre 2019*
136 Analyse der Kantonsfinanzen. *Analyse des fnances cantonales.* Budget 2020 / AFP/ *PFN* 2021-2023. November 2019/ *novembre 2019*
137 Spuren der Entsolidarisierung: Analyse und Handlungsbedarf. *Avec une version courte en français.* Januar 2020/ *janvier 2020*
138 SGB-Kongress vom 30.11. & 1.12.2018: Positionspapiere und Resolutionen.. *Congrès de l'USS du 30..-1.12.2018: Textes d'orientation et résolutions* Februar 2020/ *févier 2020*

Alle SGB-Dossiers können Sie auf unserer Website herunterladen: www.sgb.ch/publikationen/dossier
Vous pouvez télécharger les dossiers de l'USS sur notre site web : www.uss.ch/publications/dossiers

---